



Ontario
College of
Teachers

Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario

Périple réparateur : mieux-être éducationnel autochtone





[oct-ooeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-ooeo.ca/fbfr)



[oct-ooeo.ca/twfr](https://www.twitter.com/oct-ooeo.ca/twfr)



[oct-ooeo.ca/infr](https://www.instagram.com/oct-ooeo.ca/infr)



[oct-ooeo.ca/yt](https://www.youtube.com/oct-ooeo.ca/yt)



[oct-ooeo.ca/pifr](https://www.pinterest.com/oct-ooeo.ca/pifr)



[oct-ooeo.ca/li](https://www.linkedin.com/company/oct-ooeo.ca/li)



Empathie

Kaya'takenhâ:tshera Nikarihó:ten



Respect

Atatkwenyénhtshera Nikarihó:ten



Confiance

Kanyaheséntshera Nikarihó:ten



Intégrité

Tyorihwaé:ri Nikarihó:ten

Représentations artistiques des quatre Normes de déontologie de la profession enseignante pour *Une représentation rotinonhsyón:nie des Normes de déontologie de la profession enseignante*, 2019, par Elizabeth Doxtater, artiste des Six Nations¹.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est officiellement autorisé à utiliser les représentations artistiques et les photos dans le présent document. Les droits sont la propriété exclusive des artistes Elizabeth Doxtater, Barbara Thomas, Lyle Logan ainsi que du Groupe des Six.

Il est strictement interdit de télécharger, reproduire, publier ou distribuer ailleurs, sur quelque support que ce soit, toute image à des fins commerciales, sans l'autorisation écrite appropriée et préalable de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

© Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2021.
Tous droits réservés.

¹ Les représentations artistiques, d'un point de vue autochtone, des quatre normes de déontologie de la profession enseignante ont été offertes par Bruce Beardy pour la première fois en 2016 dans le document intitulé *Explorer les Normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe*. Elles ont été suivies par *Une représentation rotinonhsyón:nie des Normes de déontologie de la profession enseignante* en 2019. La même année, pour honorer l'Année internationale des langues autochtones des Nations Unies, elles ont été rendues disponibles avec des traductions en *kanyeńkeha* (langue mohawk) réalisées par George Doxtater et révisées par David Kanatawakon Maracle. Cette année-là, le gouvernement du Canada (*kaná:ta* – qui signifie «village» en mohawk) faisait adopter la *Loi sur les langues autochtones* (gouvernement du Canada, 2019).

Elizabeth Doxtater, artiste des Six Nations, a travaillé en dialogue avec des membres des communautés des Six Nations ainsi qu'en amitié avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario («l'Ordre») afin d'élaborer la présente ressource de façon à inspirer la concrétisation déontologique du mieux-être éducationnel autochtone.

L'Ontario abrite six familles de langues autochtones : l'anishinaabe, l'onkwehonwe, le mushkegowuk, le lunaape, l'inuktitut et le michif, lesquelles englobent plus de 18 langues et dialectes différents².

La présente ressource penche en faveur d'un point de vue *haudenosaunee* pour plusieurs raisons. La principale étant que le nom de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario intègre en son sein le mot

«Ontario», qui signifie «beau» ou «bon lac» en *rotinonhsyonni* (en mohawk). *Kanyatarí:yo* (le pays du bon lac) demeure le siège des eaux empruntées par le Pacificateur pour transmettre le message de *skén:nen* (paix), de *kahsatsthéshera* (pouvoir) et de *ka'nikonhrí:yo* (bon esprit).

Le fait que ce document part du point de vue *haudenosaunee* est une première étape, et n'a pas pour but d'être exclusif ni d'avoir vocation d'exclusion. L'intention de l'Ordre est de travailler, de concert avec l'ensemble des nations autochtones au sein de nos membres, à élaborer d'une façon réfléchie les étapes qui protègent l'intégrité de la profession enseignante, les communautés autochtones ainsi que les intérêts et le mieux-être des élèves.

Voix et perspectives

Elizabeth Doxtater

Sont présentés ici des renseignements de nature historique de même que des provocations personnelles et professionnelles qui témoignent du point de vue d'Elizabeth Doxtater, tant à titre d'enseignante agréée de l'Ontario (EAO) que de membre des Six Nations. Ses paroles sont mises en évidence tout au long du présent document, sous la rubrique «Voix et perspectives».

Les textes et les images des pages suivantes sont offerts avec de bonnes intentions, et non dans le but de blesser. La question de l'appropriation a fait partie intégrante de nos discussions, et Elizabeth Doxtater a consulté les membres de sa communauté ainsi que d'autres communautés *haudenosaunee* tout au long du processus.

Nous entreprenons ce périple avec beaucoup de soin et d'attention. Veuillez envisager de prendre des mesures pour vous protéger le cœur et l'esprit au fil de votre lecture.

*Les pédagogues ne sont autorisés à partager et à reproduire le contenu de la présente ressource qu'à des fins pédagogiques.

² [L'Ontario célèbre 10 ans de collaboration en éducation autochtone : la province investit dans la revitalisation des langues autochtones](#)

Note à l'intention des administrateurs et des professionnels en enseignement

Le contenu de la présente ressource est animé d'espoir, d'honnêteté, de respect mutuel et de confiance. Nous espérons que les questions qui suivent et qui sont associées à la démarche de réflexion aideront les pédagogues dans leur pratique pédagogique dans ce même esprit.

Pour pousser la réflexion

1 Comment puis-je mobiliser les gardiens du savoir et les membres de la communauté locale?

6 À qui dois-je m'adresser pour transmettre cet apprentissage?

2 Qui sont les responsables autochtones au sein de mon conseil scolaire ou de mon organe scolaire local?

7 Quel est l'auditoire qui sera mobilisé par cet apprentissage?

3 Comment puis-je distinguer le curriculum authentique et précis de ce qui relève de l'appropriation cérémoniale et sacrée?

8 Quels sont les processus et les protocoles pour se familiariser avec la culture autochtone?

4 Comment puis-je me protéger de l'appropriation du savoir autochtone?

9 Comment puis-je veiller au respect des pratiques pédagogiques réparatrices?

5 Existe-t-il, au sein de mon contexte pédagogique, un système qui permet de valider les enseignements autochtones?

10 Comment puis-je approfondir et rendre plus pertinentes mes réflexions alors que j'en apprends plus sur les peuples autochtones?

Table des matières

VI	Avant-propos	54	Enquête
2	Pourquoi entreprendre ce périple?	57	Le réveille-matin d'oncle Louie
.....			
3	Section 1 : Entreprendre le périple	59	Section 3 : Pour pousser la réflexion
3	Recueillons nos esprits	
4	Périple conjoint	60	Section 4 : Recadrer le débat sur le mieux-être éducationnel autochtone
8	Atténuer le chagrin	66	Section 4 : Pour pousser la réflexion
9	Poème de condoléances	
10	Tsyoyèn:kwarote Comme la fumée qui s'élève	67	Section 5 : Mieux-être et avenir
16	Section 1 : Pour pousser la réflexion	67	Solstice et récits
.....			
17	Section 2 : Nous sommes tous des partenaires des traités	72	Appels à l'action
18	Accords de traités	73	De là où brule le feu
23	La chaîne d'alliance en argent	74	Le Groupe des Six
25	Sewatokwá : 'tshera' Traité du plat à une cuillère	77	Elizabeth Doxtater présente ses poupées de feuilles de maïs
27	Instructions originelles	83	Section 5 : Pour pousser la réflexion
29	Nous provenons de matriarches	84	Conclusion
32	La Grande Paix et le matriarcat	84	Questions et réflexion : relever les appels à l'action et les principes personnels qui sous-tendent la vie professionnelle
34	Manifestation de l'éducation occidentale au sein des communautés autochtones	
39	Section 2 : Pour pousser la réflexion	86	LE BON ESPRIT
.....			
40	Section 3 : Sous le couvert de l'éducation	87	Mot de la fin
42	Pensionnats autochtones et externats indiens : survivants, apprenants d'aujourd'hui et générations futures	88	Annexe 1
50	Fleur de courge, Six Nations, rivière Grand 2021	91	Références
51	Remarque à l'intention des administrateurs et des professionnels de l'enseignement		

Avant-propos

Chers membres de la profession enseignante,

Lorsque nous avons entrepris ce périple, notre intention était de produire quelque chose qui puisse faire une profonde différence.

Nous souhaitons avoir une incidence positive sur la façon dont nous pouvons, avec des perspectives historiques distinctes, nous employer à mieux nous connaître mutuellement.

Au tout début, j'ai rédigé une note que j'ai apposée sur mon ordinateur. La note se lisait comme suit : «Le document le plus important que je serai appelée à écrire!» Cette note m'a fidèlement tenu compagnie tout au long du processus et m'a rappelé l'envergure de la présente initiative.

Il s'est avéré impératif de tenir des échanges suivis avec des membres de la communauté haudenosaunee afin que leurs conseils puissent orienter notre travail. Notre dialogue ouvert a contribué à la version définitive.

Périple réparateur : mieux-être éducationnel autochtone témoigne des progrès qui ont été accomplis au cours de ce périple.

Nous invitons tous les partenaires de traités à se joindre à nous, à titre de participants actifs ou de témoins, pour examiner plus profondément les impacts que les externats indiens fédéraux ont eus sur les apprenants.

Ensemble, nous nous pencherons sur des approches inédites de l'éducation afin de façonner des modèles qui seront plus pertinents pour :

- les territoires et réserves autochtones;
- les communautés autochtones rurales et urbaines;
- toutes les écoles de la province.

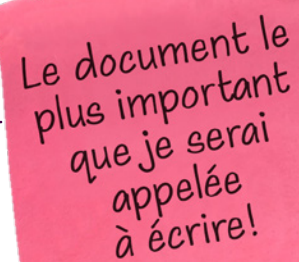
Les membres sont incités à prendre conscience des pratiques pédagogiques fondées sur le savoir et sur les pédagogies autochtones.

Ces pratiques peuvent témoigner des aspirations des apprenants et des communautés autochtones, et contribuer à l'élaboration d'un nouveau chapitre qui célèbre le mieux-être éducationnel autochtone.

Nous vous invitons à nous accompagner dans ce périple réparateur, alors que nous posons un œil critique sur les anciens modèles, sortons des sentiers battus et commençons à situer notre réflexion dans un cadre circulaire.

Dans la paix et l'amitié,

Elizabeth Doxtater, EAO
Mohawk du clan de la tortue,
réserve indienne Six Nations 40,
territoire de la rivière Grand



Le document le plus important que je serai appelée à écrire!



Figure 1 : Grand-mère Lune de la septième heure dans le ciel occidental, tableau d'Elizabeth Doxtater

Périple réparateur est une ressource utile pour les apprenants autochtones et non autochtones.

Préparé d'un point de vue autochtone, le document rend hommage à notre riche culture et à notre vision du monde, soit des aspects qui font défaut au système d'éducation canadien actuel.

Les œuvres d'Elizabeth Doxtater représentent notre culture, nos cérémonies ainsi que les mécanismes de ressourcement qui ont appuyé notre résilience depuis des temps immémoriaux.

À titre de survivante de l'époque des externats indiens, je pense qu'il est important que ce type de documents, rédigés par des membres de notre communauté, oriente la façon dont nos besoins en matière d'éducation sont comblés.

– Yvonne Bomberry
Mohawk du clan de l'ours,
réserve indienne Six Nations 40,
territoire de la rivière Grand

Pourquoi entreprendre ce périple?

Le travail de réconciliation étant achevé, des initiatives comme celle-ci, qui nous permettent d'apprendre, de partager et de nous ressourcer – lorsqu'elles sont menées avec intégrité –, ont un véritable impact positif pour nos enfants.

Quand j'étais plus jeune et que je vivais sur l'établissement oneida, je fréquentais une de ces écoles qu'on appelait des externats autochtones. Je me rappelle bien l'âpreté du lieu. Les enseignants étaient si méchants. Ils étaient certains qu'ils allaient réussir à nous «réformer».

En rétrospective, je n'avais aucune idée que le seul objet de cette démarche était de nous faire oublier qui nous sommes. Beaucoup ont joué le jeu, si longtemps que nous avons pratiquement oublié qui nous sommes. Les impacts des pensionnats autochtones et des externats indiens sont bel et bien réels.

Nous devons comprendre que les pensionnats autochtones et les externats indiens ont un impact intergénérationnel sur nos enfants et, du fait même, sur nos communautés.

On peut toujours dire que ce n'est pas notre génération qui a commis les erreurs, que ce n'est pas «nous» qui avons commis l'irréparable. Mais sachez que ce sont les institutions, et non les quelques enseignants et religieuses, qui ont dû mettre en œuvre ce qui, à l'époque, avait force de loi.

Nous n'avons aucun contrôle sur ce qui est arrivé; nous ne pouvons revenir en arrière ni défaire ce qui a été fait. Cependant, nous pouvons nous employer à changer les choses. À titre d'enseignantes et d'enseignants, nous pouvons contribuer à modifier le climat social et à favoriser l'établissement de meilleures relations. Avec le temps, j'ai confiance que nos enfants parviendront à surmonter la situation et qu'ils s'épanouiront.

Nos enfants comptent sur leurs ancêtres, qui sont à la fois forts et résilients. Ils comptent sur nos chants, nos cérémonies et nos langues. Nos enfants surmonteront la situation et s'épanouiront. J'espère qu'à titre de pédagogues, nous ferons notre part pour les appuyer sur la voie qui mène à une authentique réconciliation.

– Ursula A. Doxtator, B.A., B. Éd.
Oneida du clan de l'ours,
Oneida Nation of the Thames,
réserve indienne 41

Section 1 : Entreprendre le périple

Recueillons nos esprits³



Figure 2 : La norme de déontologie «confiance»,
tableau d'Elizabeth Doxtater

Nos salutations et nos remerciements
D'un esprit unique recueilli
Pour notre paix continue
Avec l'ensemble de l'humanité.

À notre mère la Terre,
Aux eaux qui coulent,
Au maïs, aux haricots et à la courge
Les sœurs – nous évoluons.

Aux plantes qui sont des fruits
Aux remèdes aussi,
Aux animaux à quatre pattes
Pour tout ce que vous faites.

À l'érable d'eau douce
Et à tous les arbres,
Aux oiseaux que nous entendons,
Aux vents et à la brise.

Au grand-père le Tonnerre,
Au frère aîné le Soleil,
À grand-mère la Lune,
Nos esprits ne font plus qu'un.

Aux étoiles dans la nuit
Et aux enseignants qui partagent
Les principes d'intégrité et de confiance
Et nous respectent avec empathie.

À toute la Création
Ces mots sont maintenant prononcés
Mais nos remerciements continuent
Et nos esprits ne font plus qu'un.

³ Inspiré par la prière d'action de grâce des Haudenosaunees.

Périple conjoint

Ce document, intitulé *Périple réparateur : mieux-être éducationnel autochtone*, vise à susciter la réflexion, à mieux faire connaître notre passé et à nous y sensibiliser. Il favorise la compréhension, suscite l'empathie, remet en question l'intégrité, redéfinit le respect et cultive la confiance réciproque. Il encourage l'espoir et crée une marque de distinction claire par rapport au passé, tout en incorporant les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante. L'objectif est d'orienter les pédagogues à titre de partenaires, de cocréateurs et de témoins afin de trouver des façons – marquées du sceau de la collaboration – de favoriser le mieux-être éducationnel autochtone.

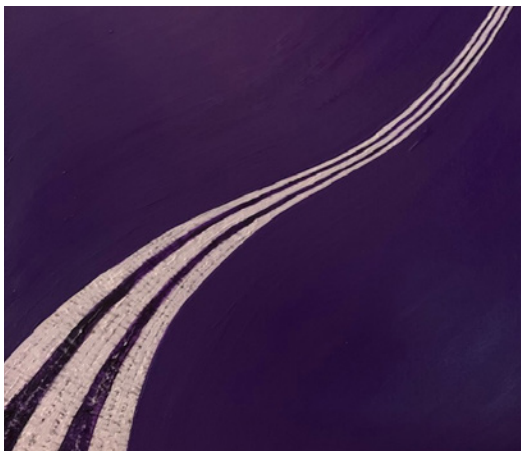


Figure 3 : Logo de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario avec la ceinture wampum à deux rangs, tableau d'Elizabeth Doxtater

La présente ressource est conçue dans le contexte du recours collectif des externats indiens fédéraux et du règlement à venir entre le gouvernement fédéral canadien et les communautés des Premières Nations dont les territoires sont situés en Ontario.

Dans ce document, le logo de l'Ordre a été modifié de façon à inclure en son milieu l'image de la ceinture wampum à deux rangs. Cette représentation artistique du logo de l'Ordre symbolise le fait que nous sommes tous des peuples visés par les traités et que nous pouvons naviguer ensemble sur la même rivière.

L'objet initial de l'accord de traité à deux rangs était de faire en sorte que chaque culture puisse maintenir sa langue, ses croyances, ses formes de gouvernance traditionnelles et ses territoires distincts, tout en vivant côte à côte, en égaux, sur la base de la paix, de l'amitié et du respect éternels.

Nous invitons tous les membres à prendre part, soit à titre de participants actifs, soit à titre de témoins, à un examen conjoint critique des impacts des externats indiens fédéraux sur les générations d'apprenants autochtones. Nous pouvons mieux nous pencher sur la façon dont les expériences intergénérationnelles continuent d'avoir une incidence sur l'éducation et les systèmes d'éducation dans les territoires autochtones (hors réserves), les communautés autochtones rurales et urbaines, de même que dans toutes les écoles de la province d'Ontario.

La présente ressource vous invite à vous demander qui sont les personnes qui continuent de jouir des privilèges qui ont découlé de ces politiques historiques et comment nous pouvons travailler ensemble à recadrer le débat de l'éducation autochtone. Elle favorise une prise de mesures consciencieuses visant à façonner conjointement des modèles d'éducation qui appuient les aspirations des apprenants et des communautés autochtones. Les pédagogues sont incités à réfléchir à trois thèmes :

- Commémoration
- Éducation
- Ressourcement/mieux-être.

Externats indiens fédéraux

Les médias n'ont pratiquement pas parlé du recours collectif des externats indiens fédéraux, lequel n'a pas donné lieu à la création d'une commission, comme ce

fut le cas de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et de la nomination de l'ancien sénateur Murray Sinclair, chargé d'examiner la question des pensionnats autochtones du Canada.

Il n'y a pas eu d'enquête ni de cérémonie du cercle de guérison. Pas de commission, pas d'appels à l'action. On a seulement créé un site web⁴ visant à expliquer comment soumettre une demande⁵.

Ce processus risque de nuire davantage aux anciens élèves, en les encourageant à documenter les expériences dont ils étaient auparavant contraints de ne pas discuter.

Au cours de l'été de 2020, un tribunal a rendu la décision qu'après avoir déposé une demande, le demandeur ne pouvait la modifier de quelque façon que ce soit. Ce qui veut dire que les survivants qui, peut-être, n'avaient qu'à peine commencé à parler de leurs expériences se sont sentis pressés de devoir remplir une demande sans disposer du temps nécessaire ou de mesures de soutien qui n'étaient pas disponibles durant le confinement lié à la pandémie de COVID-19.

En outre, les survivants de certains externats indiens fédéraux n'étaient pas admissibles au recours collectif et on leur a donné peu ou pas d'explications.

Nous invitons les membres de l'Ordre à examiner sous un œil critique les politiques élaborées par le gouvernement fédéral, dont le but était d'assimiler, sous la contrainte, les enfants autochtones, mais qui furent présentées comme étant des politiques d'«éducation».

⁴[Recours collectif des externats indiens fédéraux](#)

⁵[Règlement du recours collectif concernant les externats indiens](#)

Contexte de l'éducation en Ontario

Dans le cadre du mandat de l'Ordre, qui consiste à régler la profession, et afin de commémorer les survivants du système fédéral d'externats indiens, nous caressons l'espoir de pouvoir façonner et appuyer conjointement le ressourcement et le mieux-être éducationnels autochtones.

«Mettre les intérêts et le mieux-être des élèves au premier rang en réglant et en promouvant l'excellence dans le domaine de l'enseignement.»

– Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2018

Le contexte historique qui prend acte de la nécessité du ressourcement a été décrit par Carolyn Bennett :

Du fait des politiques gouvernementales dangereuses et discriminatoires qui prévalaient à l'époque, les élèves qui ont fréquenté ces écoles ont été victimes d'abus sexuel, physique et psychologique, et contraints d'abandonner leur langue et leur culture. Les survivants, à travers l'ensemble de ce pays, continuent à souffrir des abus et des expériences terribles auxquels ils ont été soumis, gestes qui furent posés par les personnes mêmes auxquelles incombait la responsabilité de les éduquer, à titre d'enfants.

– Carolyn Bennett,
ministre des Relations Couronne-
Autochtones, décembre 2018⁶

⁶[Ottawa conclut une entente avec d'ex-élèves d'externats indiens](#)

Sous le couvert de l'éducation, les personnes qui jouaient le rôle d'«enseignant» ont mis en œuvre des politiques d'assimilation systémiques dans les externats indiens fédéraux dans tout le pays, sans pratiquement que n'existe de système ou de structure en cas de culpabilité. Il n'existait aucun organisme de réglementation permettant de fixer des normes professionnelles et déontologiques pour les enseignantes et enseignants en Ontario.

Il existe une anomalie concernant les écoles implantées dans les réserves. Les écoles de l'Ontario sont réputées être des écoles provinciales, alors que de nombreuses écoles implantées dans des «réserves indiennes» de la province avaient auparavant un statut fédéral. Ce manque de clarté et d'uniformité concernant la compétence des lignes directrices du ministère de l'Éducation pourrait avoir contrecarré la mise en application des normes en matière d'éducation sur les réserves. Actuellement, les écoles situées «dans les réserves» peuvent être classées sous une multitude de désignations, parmi lesquelles figurent les écoles des Premières Nations ou gérées par une bande, les écoles inuites ou métisses, un certain nombre d'écoles demeurant des écoles fédérales.

La dernière date de fermeture d'un externat indien fédéral situé en Ontario (dont il est fait état à l'Annexe K du recours collectif des externats indiens fédéraux) est le 1^{er} septembre 1997⁷. Cette date coïncide avec la création de l'Ordre.

Cela signifie que, malgré la divergence sur le plan de la compétence, la plupart des enseignantes et des enseignants des

communautés des Premières Nations seraient désormais tenus de disposer d'une autorisation délivrée par l'Ordre. Cela contribue à protéger la sécurité des apprenants. Des lignes directrices claires définies par la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*⁸ protègent mieux la sécurité des apprenants et l'intégrité de la profession.

Alors que nous recadrons le débat du mieux-être éducationnel autochtone, nous cocréons une vision pour la guérison intergénérationnelle et remplaçons la dépossession de l'identité par de riches enseignements culturels fondés sur les pédagogies autochtones.

Notre périple commence.



Figure 4 : La norme de déontologie «respect», tableau d'Elizabeth Doxtater

⁷Recours collectif concernant les externats indiens fédéraux.

⁸*Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (LRO, chap. 12)*

Atténuer le chagrin

Il est acquis que les oreilles, les yeux et la gorge permettent de se libérer de son chagrin et de véhiculer la paix. Nous avançons, tout en faisant attention aux images et aux mots que nous communiquons.

Ayonwatha déambulait seul, étreint par son chagrin après qu'il eut perdu ses filles. C'est durant cette période qu'il forma les mots pour dissiper le chagrin. Il révéla ces mots au Pacificateur.



Figure 5 : Photo du Pacificateur libérant Ayonwatha de son chagrin, poupées de feuilles de maïs et matériaux mixtes, par Elizabeth Doxtater, artiste des Six Nations

Poème de condoléances

Survieront des journées
Où nous serons endeuillés,
Nos larmes ne cesseront de couler
Nos cœurs se sentiront déchirés.

La gorge nous fera mal
Nous ne pourrons pas nous exprimer
Nos oreilles n'écouteront pas
Notre vue sera embrouillée.

Nos esprits deviendront lourds
Étreints par le chagrin et la douleur
Nos larmes coulent à l'infini
Comme une chaude pluie d'été.

C'est lorsque l'on se souvient
De la nature de nos enseignements
Que nous trouvons le réconfort
Durant la nuit la plus douloureuse.

Les êtres chers disparus
Entament un voyage, dit-on
Ils rentrent chez eux
En empruntant la Voie lactée.

Ils dansent avec les étoiles
Ils scintillent et brillent
Ils sont de retour au foyer
Avec le divin Créateur.

Nos enseignements nous aident alors
À sécher nos larmes
À nous dénouer la gorge
À ouvrir nos oreilles.

Certains disent qu'il faut une semaine
Dix jours à un an
Pour se remettre
De la perte d'un être si cher.

L'équilibre de la vie
Peut toujours être trouvé
Il y a le soleil et il y a la lune,
Il y a le haut et il y a le bas.

Le temps des semences et celui
des récoltes
La certitude et le doute
La marche et le recul,
L'immobilité et le tumulte.

Il y a la joie et il y a la tristesse,
Il y a le jour et il y a la nuit
Il y a le soleil et il y a la pluie
Il y a le noir et il y a le blanc.

Le cercle de la vie
Instaure l'équilibre de l'aube et du
coucher du soleil
Puisque les deux sont connectés
Pour que la vie continue...

Tsyoyèn:kwarote

Comme la fumée qui s'élève

Empiècement orné de perles



Figure 6 : DaeLynn Doxtater, Oneida du clan de la tortue, porte l'empîement orné de perles réalisé par Elizabeth Doxtater, artiste des Six Nations

Je me rappelle avoir vu le tableau de l'artiste Vincent Van Gogh, *La nuit étoilée*, qui était basé sur la vue que l'artiste avait du ciel depuis la fenêtre de sa chambre d'hôpital. J'ai lu qu'à l'époque où il avait peint ce tableau, il était interné. Je me suis demandé si les enseignements haudenosanees relatifs à la paix de l'île de la Tortue auraient pu l'aider.

Si sa fenêtre avait fait face à l'est et si l'une des racines blanches de la paix avait pu franchir l'océan, que serait-il advenu si Van Gogh avait été en mesure de suivre cette racine pour rejoindre nos rives? Et s'il avait été en mesure d'emprunter l'une de ces racines et de trouver la protection et le soutien de la Grande Paix? Cela l'aurait-il aidé?

J'ai été inspirée pour réaliser des études de *La nuit étoilée* avec deux médiums.

En premier lieu, l'empîement orné de perles qu'on peut voir sur les photographies (figure 6) est manifestement inspiré par Van Gogh. À la gauche de l'empîement, le tourbillon se dresse vers le haut et franchit l'épaule pour rejoindre (vue de face) la partie de droite, où il se transforme en fumée émanant de la maison longue.

Au dos, à droite, les perles se transforment en piste qui mène au pin blanc s'élevant au-dessus des quatre racines blanches qu'on retrouve sur la partie de gauche (vue de face). Au bas des parties avant se retrouve le motif perlé représentant la rivière qui emporte avec elle les armes «à jamais».



Figure 7 : Doublure intérieure de l'empiècement en cours de réalisation



Figure 8 : Partie extérieure de l'empiècement en cours de réalisation



Figure 9 : Motif intérieur de l'empiècement en cours de réalisation

D'ordinaire, le revers d'un ouvrage en broderie perlée de cette nature est pourvu d'une doublure, laquelle permet de dissimuler le fil (figure 7). J'ai réalisé ce projet différemment et pris l'initiative de poser en premier lieu la doublure et la bordure (figure 8).

Je voulais rendre les motifs des fils intérieurs visibles aux yeux de tous. L'idée était de représenter un regard tourné vers l'intérieur, peut-être pour observer les pensées qui s'enchevêtrent dans l'esprit de quelqu'un (figure 9).

Ce projet a suscité en moi les réflexions suivantes :

- Nous avons tous été dotés d'un esprit fort et bon.
- Notre esprit est précieux et devrait être protégé. Nous devons réapprendre des façons de le faire, de décider ce que nous autoriserons à y pénétrer. Nous pouvons ensuite protéger notre esprit, comme le village était jadis protégé par une palissade.
- Nous apprenons à protéger notre esprit des choses douloureuses auxquelles nous leur refusons l'accès ou sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle et qui nous seraient plus néfastes qu'utiles.

Exposé de l'artiste

Nous devons nous rappeler que notre esprit est un don de *Shonkwaya'tihsonh*, notre Créateur. C'est un lieu sacré. Un esprit sain est la première chose dont il est fait mention dans la Grande Loi.

Nous participons tous au maintien d'un esprit sain. Nous pouvons commencer par poser de petits gestes.

Par exemple, nous pouvons respirer profondément et méthodiquement en éprouvant un sentiment de gratitude. Par le souffle, nous établissons un contact avec *Shonkwaya'tihsonh* de même qu'avec chacune des générations de nos ancêtres. Notre souffle réaffirme la relation interconnectée et interdépendante que nous entretenons avec les arbres ainsi qu'avec l'ensemble de la Création (Doxtater, 2016).

Pin blanc

Il y a quelque temps, alors que je lui parlais, un jeune homme m'a dit qu'il se familiarisait activement avec les traditions et qu'il participait à des cérémonies. Il m'a dit : «J'ai posé cette question à une foule de personnes et, jusqu'à présent, tout le monde me répond différemment. Peut-être connaissez-vous la réponse.»

La question était : «Savez-vous où cet arbre a été planté?»

Il faisait référence au pin blanc, symbole de paix. L'arbre fut déraciné et toutes les armes de guerre furent jetées dans le trou afin d'être emportées pour toujours par une rivière souterraine. L'arbre fut ensuite replanté.

Cet événement est survenu à l'époque de la ratification de la *Kaianere'kó:wa* (la Grande Loi) :

- *Paix, esprit sain, corps sain*
- *Pouvoir harmonieux, unité non violente*
- *Bonne inclinaison ou droiture. Avoir un bon esprit, ce qui mène à la justice et à l'équité entre les peuples et entre les nations, et qui recoupe les notions de compassion et d'amour.*

L'emplacement du Pin blanc (ou «arbre sacré», comme certains l'appellent) a suscité de nombreuses discussions.

C'est alors que le jeune homme m'a expliqué, tout en faisant des mouvements de ses mains, qu'il avait entendu dire qu'il se trouvait «ici», quelqu'un d'autre lui ayant affirmé qu'il se trouvait «là-bas». Il m'a demandé : «Et vous, où pensez-vous qu'il se trouve?»

Je lui ai expliqué que ma compréhension de l'enseignement était la suivante :

«Les quatre racines de l'arbre se dirigent dans quatre directions. Toute personne qui cherche la protection de cette paix devrait être en mesure de suivre ces racines et de trouver cette protection de paix, sous cet arbre. Dès lors, si, en principe, chacun d'entre nous abrite la paix, où pensez-vous que l'arbre se trouve?»

Le jeune homme a semblé quelque peu interloqué. Il a réfléchi quelques secondes.

Il a souri.

En plaçant ses mains sur son cœur, il a alors dit : «Il se trouve ici!»

(Elizabeth Doxtater, 2016).

**Déclaration de l'artiste –
Tsyoyèn:kwarote Comme la fumée qui s'élève**



Figure 10 : Comme la fumée qui s'élève, tableau d'Elizabeth Doxtater

La figure 10 est un exposé en dialogue avec des membres des communautés des Six Nations, dans un esprit d'amitié avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Remarque : Le pin blanc est un ancien symbole de paix pour les Haudenosaunees. Il s'agit de l'arbre indigène qui pousse le plus haut. Ses aiguilles se développent en groupes de cinq, un chiffre qui symbolise l'unité. Le pin blanc reste vert toute l'année durant, ce qui rappelle que la paix est une préoccupation de tous les instants.

La province de l'Ontario a choisi le pin blanc comme arbre officiel parce qu'il a servi de matériau de construction aux nouveaux arrivants.

Cette hutte est inspirée d'une photo d'une des premières écoles construites sur le territoire des Six Nations. Cette école se trouvait à Martin's Corner. Dans le tableau, le bâtiment de l'école jouxte la rive du lac Ontario. La palissade protège la hutte.

Ce tableau illustre comment il est possible de trouver la sécurité et la protection de la paix en se laissant guider par une des racines blanches du pin blanc pour arriver jusqu'à lui.

Les teintes de violet et de blanc qui composent le ciel et le lac sont les couleurs du wampum. Elles nous rappellent combien il est important de respecter notre parole.

Nous utilisons le souffle pour former les mots qui nous permettent d'exprimer nos intentions, tout comme nos ancêtres utilisaient le souffle pour former les mots ayant permis de formuler les promesses faites au Créateur, à la Terre-Mère et à chacun, mutuellement. Lorsque nous observons les symboles représentés dans les perles du wampum, reliées entre elles, ces promesses et ces engagements nous reviennent à l'esprit.

Les pensées enchevêtrées perturbent la paix. Je tiens cela de la visite du Pacificateur au village de Cohoes Falls, lorsque les Mohawks l'ont escorté au village.

Le Pacificateur était assis à proximité d'un champ de maïs. Ils ont vu la fumée de son feu monter si droit qu'elle semblait «transpercer le ciel». Cet événement est survenu à l'époque où de nombreux villages et territoires étaient ravagés par la guerre.

Des émissaires ont été envoyés afin de déterminer de qui il s'agissait et ce qui l'amenait là. Ils lui ont souhaité la bienvenue et lui ont demandé quelles étaient ses intentions. Ils ont ensuite rapporté son message aux habitants du village, protégés qu'ils étaient par la palissade.

Les gens du village se sont alors réunis. Après de longues discussions, on décida que le Pacificateur serait autorisé à entrer au village pour transmettre son message. Les émissaires sont allés le chercher et sont revenus en l'escortant.

Cette histoire peut servir d'exemple pour nous montrer qu'il est possible de nous protéger l'esprit avec des gestes attentifs. À vous de décider ce qui est utile pour vous, pour votre famille et pour vos proches, surtout durant des périodes difficiles.

Les cieux ondoyants du tableau représentent les perturbations intergénérationnelles qui ont été imposées à nos communautés, amenant les esprits et les intentions à se déformer et à devenir destructeurs... et souvent autodestructeurs.

Maintes personnes qui sont venues rencontrer les communautés autochtones se sont «présentées frauduleusement» comme étant des pédagogues. Elles ont contribué à créer une multitude de traumatismes intergénérationnels, fondés sur des gestes posés sous le couvert de l'éducation.

Nous pouvons travailler ensemble pour recadrer le débat de l'éducation autochtone. On a vu comment la dépossession culturelle a une incidence négative sur le mieux-être intergénérationnel. Forts de cette compréhension, nous prenons un pas réparateur vers l'avant.

Le mieux-être éducationnel autochtone est notre objectif collectif alors que nous élaborons conjointement une vision pour le mieux-être intergénérationnel. Nous substituons à la dépossession de l'identité les riches enseignements culturels fondés sur le savoir et sur les pédagogies autochtones pour tous : les peuples autochtones et les partenaires des traités qui vivent en Ontario, le siège du Bon Lac, *Kanyatarí:yo*.

Ce lac abrite les eaux empruntées par le Pacificateur lorsqu'il diffusa le message de paix.

Ensemble, nous prenons acte de l'histoire et nous revenons à l'entente originale du traité, en plus d'honorer la promesse de paix, de respect et d'amitié éternels.

Nous revenons aux promesses incarnées dans les perles du wampum reliées les unes aux autres. Nous réaffirmons l'entente de la ceinture du wampum à deux rangs.

Le wampum à deux rangs servira de guide pour protéger le mieux-être éducationnel autochtone et pour honorer les visions ancestrales anticipées lorsque l'éducation fut négociée à titre de droit visé par un traité.

Nos esprits seront clairs et nos pensées seront linéaires... comme la fumée qui s'élève vers le ciel.

Section 1 : Pour pousser la réflexion

1

Cette première section du document nous rappelle combien il est important de nous «protéger le cœur et l'esprit au fil de la lecture du présent contenu». Ce périple débute par un poème, *Recueillons nos esprits*, inspiré par une prière d'action de grâce, qui contribue à nous habiter d'un sentiment collectif de gratitude, de mieux-être et de force afin de pouvoir cheminer vers l'avant ensemble. Examinez les diverses stratégies auxquelles vous avez recours pour favoriser des conversations courageuses et fructueuses.

2

À titre d'alliés, examinez sous un œil critique la dimension réciproque que sont la paix, l'amitié, l'unité et la force inhérente à l'affirmation «Nous sommes tous des partenaires des traités».

3

Comment définissez-vous vos responsabilités personnelles et professionnelles à titre de partenaire des traités?

4

Réfléchissez aux gestes que vous pourriez poser pour recadrer le débat sur l'éducation autochtone au sein de votre communauté éducationnelle.

Section 2 : Nous sommes tous des partenaires des traités

Depuis 1613, nous avons vu et revu des traités (avec les Européens) qui font encore loi.

La liste est longue et désagrégée, aussi. En voici donc quelques-uns que vous n'avez peut-être jamais connus.

Les premiers furent des actes juridiques
Deux lignes distinctes en perles wampum
Distinctes : culture, langue, cérémonie
Gouvernance et territoire.

1710, trois maillons d'argent
de la chaîne d'alliance
Les accords d'amitié
qui demeurent.

Traité de Niagara
Accord de 1764
Les liens sont alors polis
Et l'Accord rétabli.

Pour prévenir la faim
Dès notre naissance
Comme un plat à une cuillère
Nous protégeons la Terre-Mère.

Le traité de John Jay (article 3) de 1794
Est également connu pour beaucoup
plus encore
«Traité d'amitié, de commerce et
de navigation»
Reconnait que nous sommes des
nations souveraines.

En 1814, le traité de Gand
Réaffirme la notion de Souveraineté
Ces traités qui reconnaissent encore
Que nous ne sommes pas
(volontairement) colonisés!

***Ces traités devaient être honorés...
... aussi longtemps que le soleil brille
... aussi longtemps que l'herbe pousse
... aussi longtemps que les rivières coulent***

Accords de traités

Kahswénhta Wampum à deux rangs

*... aussi longtemps que le soleil brille
... aussi longtemps que l'herbe pousse
... aussi longtemps que les rivières coulent.*

Les perles du wampum sont faites à partir du coquillage de la quahaug commune. La coquille de la quahaug commune est pourpre et blanche, et les perles sont enfilées ensemble. Certaines de ces perles composent des ceintures aux motifs complexes qui représentent les promesses au Créateur, à la Terre-Mère et à chacun, mutuellement.

Elles transcendent le simple fait de documenter les ententes dans le but de se les rappeler. Les promesses incarnées dans le wampum revêtent une signification accrue. Il est acquis qu'elles présentent un caractère sacré et qu'elles doivent être respectées à tout jamais.

La ceinture wampum à deux rangs est une des premières ententes conclues entre les peuples autochtones de l'île de la Tortue et les Européens. La longue ceinture de couleur blanche est pourvue de deux lignes pourpres parallèles. Le blanc représente une très longue rivière.

Lorsqu'on tient cette ceinture horizontalement, elle ressemble à un long signe mathématique d'égalité (=). C'est le symbole de l'égalité sur la base de la



Figure 11 : Wampum à deux rangs : enseignement vertical, présenté à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, par Elizabeth Doxtater

paix et de l'amitié éternelles. Les deux rangs pourpres représentent chacun une embarcation : un canot et un navire européen. Ils avancent ensemble, côte à côte, égal l'un à l'autre, prenant ainsi acte du respect pour la langue, la culture, les croyances, la gouvernance et le territoire de chacun.

Lorsqu'elle est tenue verticalement (figure 11), cette ceinture incarne une symbolique différente. Elle nous rappelle le moment où nos ancêtres ont mis notre canot à l'eau, il y a des centaines d'années. À cette époque, ils avaient posé ce geste pour notre bien-être collectif, les «visages à venir». Cette entente sera honorée au nom des ancêtres et elle se perpétuera chez nos petits-enfants, leurs petits-enfants et les enfants des petits-enfants...

Les ancêtres nous avaient imaginés en train d'embarquer dans ce canot sur cette rivière. Ils avaient défini les responsabilités de chaque génération, qu'elle devrait protéger et transmettre à la génération suivante. Les ancêtres ont jeté les bases nécessaires pour que nous puissions demeurer dissemblables et distincts sur nos terres natales.

Aujourd'hui, nous, les peuples autochtones, avons le pouvoir d'honorer ce traité. Sur le plan historique, les Européens ont violé la paix et l'amitié éternelles. On a tenté de déshonorer nos peuples, et nombre de personnes tentent toujours de se remettre des traumatismes historiques qui se manifestent encore aujourd'hui sous la forme de traumatismes intergénérationnels, qui continuent d'affliger nos communautés.

Avec le temps, l'origine même des traumatismes que nous avons subis au fil des ans et du déshonneur qui nous a été imposé est devenue floue, puis a été intentionnellement et pratiquement oubliée. Des communautés entières ont été colonisées et dépourvues du droit d'être naturellement enracinées dans les riches enseignements culturels, les langues et les lois de leur famille, de leur clan, de leur nation et de leurs ancêtres.

Le maintien du silence relevait de l'endoctrinement que nous avons vécu à un moment de notre histoire. Nombre d'entre nous ont gardé le silence. On peut encore observer la honte et le traumatisme qui, parfois, se manifestent sous forme d'une violence incidente en vertu de laquelle nous nous faisons mutuellement honte.

Peut-être venons-nous d'une famille qui a connu la pauvreté extrême pendant des générations ou qui a combattu les affres des substances toxicomanogènes altérant l'esprit et menant à la dépendance à l'alcool, à la drogue ou au jeu. Peut-être sommes-nous issus d'une famille qui a éprouvé de la difficulté à former et à maintenir des relations saines ou encore d'une communauté dont les membres se butent constamment à des traumatismes qui se perpétuent. Peut-être sommes-nous porteurs de fardeaux et, avec eux, sommes-nous habités par un sentiment de honte.

Cependant, nous devons nous rappeler qui nous sommes. Des centaines d'années plus tard, nous représentons toujours nos ancêtres et l'amour qu'ils nous portaient au moment de mettre notre canot à l'eau.

Après le processus historique qui nous a dépourvus de notre mode de vie dans un village :

- *retrait du village*

Pour veiller à ce que chacun de nous soit :

- *colonisé*

Nous devons désormais nous employer à :

- *nous décoloniser*

Dans l'espoir d'un :

- *retour au village.*

Des générations ont été dépouillées de nombreuses choses, mais surtout et avant tout de la compréhension de notre sentiment d'importance et de valeur.

Si nous nous tourmentons en ressassant le fait que le traité des nouveaux arrivants fut une source de grande douleur au sein de nos communautés et si nous ne posons aucun geste pour protéger ou célébrer ce qu'il en reste, nous acceptons notre statut de victime.

Toutefois, nous pouvons penser à notre responsabilité de respecter le rang qui est le nôtre dans la ceinture à deux rangs, soit l'obligation de rendre honneur à chacun des membres de notre famille et de notre communauté, et de les chérir.

Il ne s'agit pas d'accepter ces actes «malgré...» ou en tant que manifestation de tolérance, mais plutôt le fait de ce que constitue l'authentique acceptation selon une compréhension ancestrale que nous avons retrouvée. Toutes les communautés

peuvent dès lors être véritablement des lieux inclusifs et sécuritaires.

En agissant de la sorte, nous rendrions hommage à nos ancêtres, rejetant du fait même la honte et nous débarrassant des étiquettes ou des rôles qui nous ont été imposés par l'époque coloniale. Nous acceptons alors notre responsabilité fondamentale de diriger ce canot.

Au-delà des siècles de courants tumultueux et de traumatismes, de honte et de jugement que nos communautés ont subis, nous avons tous quelque chose d'absolument exceptionnel.

Nos histoires, nos lois et nos enseignements sont pour nous source de force et de protection.

Alors que nous continuons de recouvrer ce dont des générations de nos communautés ont été dépourvues, nous devenons plus forts et plus sains.

Nous manœuvrons ce canot et nous nous préparons à remettre cette pagaie à la génération suivante.

Nous pouvons unir nos forces pour diriger notre canot vers des eaux calmes.

.....
***L'herbe pousse toujours,
les rivières coulent toujours,
le soleil brille toujours...***
.....

... et ce canot demeure toujours à la surface de l'eau.

Kahswénhta Traité de la ceinture wampum à deux rangs



Figure 12 : Deux élèves, Jordyn Degakas Doolittle, Mohawk du clan de la tortue, et Taylor Goihwawi General, Seneca du clan de l'ours, tiennent une réplique de la ceinture wampum à deux rangs, présentée plus tard à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario par Elizabeth Doxtater, artiste des Six Nations.

La ceinture wampum à deux rangs (figure 12) est l'un des cinq traités qui furent utilisés en premier par les Cinq Nations de la Confédération haudenosaunee lorsque la Grande Loi de la paix, du pouvoir et du bon esprit/de la droiture unissait les nations mohawk, oneida, onondaga, cayuga et seneca, il y a environ 1 000 ans.

Le wampum à deux rangs symbolise l'égalité éternelle entre les genres et les nations par la paix et l'amitié. Cet ancien traité continue d'être honoré. L'inclusion de la nation tuscarora, au début des années 1700, a créé ce qui constitue désormais les Six Nations.

Le wampum à deux rangs fut également le traité original conclu entre les Haudenosaunees et les Néerlandais en 1613, suivis des Britanniques et des Français. Ce traité – qui prend acte du droit à une culture, à une langue, à des croyances, à une gouvernance et à un territoire distincts – devait être honoré :

.....
**«Aussi longtemps que l'herbe pousse,
Aussi longtemps que les rivières
coulent,
Aussi longtemps que le soleil brille...»**
.....

En cette période de réconciliation entre les peuples autochtones et les descendants des colonisateurs européens, auxquels se sont désormais joints les nouveaux Canadiens, nous devons réaffirmer et honorer les accords de traité, restaurer l'amitié promise

ainsi que rétablir les relations et les frontières internationales qui ont été violées lorsque les traités n'ont pas été respectés.

Cette époque vouée à la vérité et à la réconciliation peut être difficile. La réconciliation est un concept qui a été annoncé aux peuples autochtones. Il n'a pas été négocié avec les leaders des peuples autochtones. Toute consultation menée avec les communautés autochtones l'a été sans que cela se sache.

Une certaine confusion règne quant à la façon dont nous pouvons nous réconcilier. Diverses organisations se mettent souvent en rapport avec des membres de communautés autochtones pour appuyer leurs efforts marqués au sceau de la réconciliation.

Cependant, si nous suivons le symbolisme incarné par les deux rangs, soit les peuples autochtones dans leur canot et les partenaires des traités partageant une embarcation, et éprouvant de la difficulté à cerner ce en quoi consiste la réconciliation, les peuples autochtones peuvent honorer la promesse ancestrale de paix et d'amitié éternelles, et offrir leur assistance.

.....
**«L'herbe pousse toujours,
les rivières coulent toujours,
et le soleil brille toujours.»**
.....

La chaîne d'alliance en argent



Figure 13 : La réplique de la ceinture de l'amitié, présentée à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario par Elizabeth Doxtater, artiste des Six Nations, fait référence à la chaîne d'alliance en argent.

Ka'sw[^]ta (en oneida, figure 13), la chaîne d'alliance en argent, est un prolongement du wampum à deux rangs. Il lie les nouveaux arrivants à une promesse de protéger l'éducation, le bien-être de la population et le maintien des échanges ou *Yukwanowayahtu* (en oneida) en retour de pouvoir vivre sur nos terres ancestrales. La chaîne d'alliance en argent est un important symbole pour les négociateurs autochtones. Les trois maillons représentent la paix, l'amitié et le respect ou *Atatkwenyénhtshera Nikarihó:ten*, soit les éléments traditionnels de tous les traités conclus avec les Haudenosaunees.

À l'époque, les Britanniques avaient offert une chaîne à trois maillons en fer coulé pour représenter cet accord. Les Haudenosaunees avaient rétorqué que cette

chaîne ne durerait pas longtemps puisque la fonte se désagrège au fil du temps.

Les Britanniques offrirent alors de recourir à du fer massif. Or, les Haudenosaunees rétorquèrent que ce matériau se ternirait.

Les Haudenosaunees offrirent une chaîne composée de trois maillons en argent. L'argent est un métal durable et, une fois poli, il est à la fois brillant et magnifique. La chaîne représenterait l'alliance de leurs paroles et les intentions de leurs peuples. Cet accord est également documenté dans la Ceinture de l'amitié.

Les maillons seront polis lorsqu'on estimera qu'il est nécessaire de renouveler l'engagement.

Le 4 juillet 2010, la reine Élisabeth II a reconnu le traité de la chaîne d'alliance en argent en faisant cadeau d'une série de cloches d'argent (figures 14 et 15) à des représentants de la rivière Grand à Six Nations, à proximité de Brantford, en Ontario.

Sur ces cloches sont gravés les mots «La chaîne d'amitié en argent 1710-2010», symbole des conseils et des traités qui ont été conclus entre les colonies anglaises d'Amérique du Nord et la Confédération iroquoise. [TRADUCTION].

– Peter Kuitenbrouwer,
National Post, 4 juillet 2010

Nous devons être conscients de notre responsabilité, à titre de partenaires de traités, d'honorer l'accord de la chaîne d'alliance en argent. Nous envisagerons l'avenir avec attention, tout en protégeant l'intégrité de tous par le respect mutuel. À titre de partenaires de traités et d'amis, nous reconstruisons les liens de confiance. Nous nous munissons ensuite de nos meilleurs outils et nous cheminons ensemble vers l'avant.



Figure 14 : Whitechapel Bell Foundry Ltd.
Photo publiée avec l'aimable autorisation de Roxanna Nazarowicz.



Figure 15 : Les cloches en argent, actuellement entreposées dans un coffre-fort, n'en sortent qu'à l'occasion d'événements spéciaux.
Photo publiée avec l'aimable autorisation de Roxanna Nazarowicz.

Sewatokwá :’tshera’ (en mohawk) Traité du plat à une cuillère



Figure 16 : Réplique du traité Sewatokwá :’tshera’ (traité du plat à une cuillère), présentée à l’Ordre des enseignantes et des enseignants de l’Ontario par Elizabeth Doxtater, artiste des Six Nations, et tenue par Abi Kariwanoroh Courchene et Athena Yenorarórok’s Doxtater, Mohawks du clan de la tortue

Le traité du plat à une cuillère (figure 16) fut conclu, à l'origine, entre les cinq Premières Nations haudénoisaunées. Fondé sur la paix et l'amitié éternelles, il existe depuis la ratification de la Grande Loi de la paix, du pouvoir et du bon esprit, il y a environ 1 000 ans. On en parle couramment lorsqu'il est question de partage de territoires de chasse entre les nations.

Ce traité prend acte de la responsabilité de chacun de ne récolter que ce qui est nécessaire et de partager les récoltes. L'entente vise à faire prendre conscience du fait que, puisque la Terre subvient aux besoins de tous, personne ne devrait souffrir de la faim. Elle comprend aussi la compréhension du fait que quiconque profite de ce que la Terre fournit est tenu de prendre soin de «toutes les entités qui y vivent» et de les protéger.

Le traité a été étendu de manière à inclure les nations anishinaabes en 1701. Dans les temps anciens, le Pacificateur avait appris à *Atatárho*⁹ à chasser le chevreuil. Une chasse au chevreuil annuelle renforce les enseignements et rend honneur aux droits fondamentaux antérieurs au Canada.

Si certains droits issus de traités ont été négociés, les droits fondamentaux des peuples autochtones existaient bien avant que des traités soient conclus avec les Européens. En débarquant, les nouveaux arrivants ont compris qu'ils étaient tenus de respecter le traité du plat à une cuillère.

«Les droits fondamentaux des peuples autochtones existaient bien avant que des traités soient conclus avec les Européens.»

⁹Atatárho, un Onondaga, était connu pour son corps tordu qui mimait son esprit tordu. Lorsqu'il a pris le reflet du Pacificateur pour le sien, son esprit a commencé à se redresser et à guérir. Son titre possède toujours un prestige unique dans le cercle des détenteurs de titres de la Confédération des Haudénoisaunées.

Instructions originelles



Figure 17 : Nuit étoilée, tableau de Lyle Logan, Seneca du clan du chevreuil, territoire Cattaraugus

Dans des temps immémoriaux, nombre d'habitants d'un certain village se virent confier les instructions originelles de venir en aide à leur prochain. On leur dit également de protéger la Terre, de partager les entités qui y vivaient, et de formuler des remerciements pour toutes ces choses qui viennent en aide à la Terre et qui aident chacun d'entre nous à vivre.

Ces habitants furent également enjoins à donner des remerciements pour l'air et les êtres célestes, ainsi qu'à se rappeler que

nous sommes tous interreliés. Les habitants suivirent ces instructions pendant de nombreuses années.

Ainsi, de jeunes hommes dans ce village s'assurèrent que tous disposaient de bois de chauffage pour cuire, se réchauffer et se réunir, et qu'il y avait suffisamment d'eau pour cuisiner, boire et se laver. Puis, ils enseignèrent ces tâches importantes aux hommes plus jeunes, en prévision du jour où eux aussi joueraient un rôle d'aidant.

La description narrative des instructions originelles nous rappelle que plusieurs de nos communautés autochtones, dans les réserves, en dehors des réserves ainsi qu'en régions urbaine et rurale s'emploient actuellement à se guérir d'une multitude de situations pratiquement impossibles. À cette réalité s'ajoute le fait que les vérités de nos expériences collectives ont été cachées et que nos voix communes ont été si longtemps étouffées.

Mais, petit à petit, quelques-uns s'éloignèrent de ces consignes, puis beaucoup plus. Et, enfin, tous commencèrent à subvenir aux besoins de leur propre hutte, tout en refusant d'adresser des remerciements pour quoi que ce soit.

Nombre d'habitants du village se trouvèrent dans des situations qui leur étaient jusqu'alors inconnues et ils ne se sentirent plus en sécurité.

La faim. La solitude. La soif. Tout cela fut désormais chose commune.

Ceux qui jadis jouaient un rôle d'aidant n'aidèrent désormais qu'eux-mêmes. Ils ne s'occupèrent de rien d'autre que de leurs propres besoins. Ils étaient d'avis que, pour autant que seuls les habitants de leur village fussent au courant de ce qu'ils faisaient, cela n'avait véritablement pas d'importance.

Bien haut dans le ciel au-dessus du village, les vents dansaient tranquillement. Les vents étaient importants puisqu'ils contribuaient à assurer les changements saisonniers.

Un jour, tandis qu'ils dansaient, ils se trouvèrent distraits par une étrange forme qu'ils remarquèrent bien loin en dessous d'eux. On pouvait voir de la fumée... mais elle ne provenait que de très rares huttes.

Les vents se réunirent. L'un d'entre eux murmura : «Que s'est-il passé? Jadis, de toutes les huttes émanaient de grands nuages de fumée, alors qu'aujourd'hui il n'en subsiste que quelques-uns.»

Un autre vent murmura à son tour : «Nous devons le leur rappeler...»

Le lendemain, certains hommes quittèrent leur village en quête de fournitures pour subvenir uniquement aux besoins de leur propre hutte. Les feuilles des arbres commençaient à changer de couleur. Le temps se refroidissait.

Alors que les hommes marchaient dans la forêt, les vents commencèrent à murmurer, au travers des arbres :

«Les instructions originelles... pour aider les gens... Ils devraient être nourris, au chaud et en sécurité...»

Les hommes poursuivirent leur marche et ne portèrent aucune attention au bruit qu'ils entendaient, tout en se moquant des vents légers et de leurs voix discrètes.

Les vents qui, au début, murmuraient à voix basse décidèrent alors d'unir leurs murmures. Ces murmures se transformèrent en vents puissants.

Les hommes ne purent désormais plus rien entendre d'autre que le bruit assourdissant de l'air circulant si rapidement à leurs oreilles. Si bien qu'ils furent obligés de se protéger et d'aller s'abriter.

Lorsque les vents se calmèrent, l'un d'entre eux murmura : «Jeunes hommes, nous ne devons jamais cesser de travailler ensemble. Nous ne devons jamais cesser de réaliser nos tâches. Les jeunes hommes doivent s'occuper des leurs.»

Depuis ce jour, nous nous rappelons notre devoir d'origine et le fait que les murmures les plus subtils peuvent se transformer en vents des plus puissants en s'unissant.

Nous provenons de matriarches¹⁰



Figure 18 : Otsitsison, Femme-ciel, poupée de feuilles de maïs et matériaux mixtes, par Elizabeth Doxtater

La femme du ciel est tombée
Dans le trou proche de l'arbre
Elle dégringola vers la terre
Lorsque celle-ci était recouverte de mer.

Elle appela au secours
Les oiseaux répondirent à son appel
Ils l'amènèrent sur leurs ailes
Pour amortir doucement sa chute.

Ils la placèrent sur
la carapace géante de la tortue
Elle planta des racines de fraises sur le dos
de la tortue
Ainsi que des racines de tabac.

Elle vécut seule un certain temps.
Mais elle donna bientôt naissance
Elle aima et éleva sa fille.
Désormais vivaient deux femmes sur la Terre.

Deux flèches apparurent
Lorsque la fille fut grande
Elle demanda à sa mère
Si elle avait su.

La visite de l'Être du Tonnerre
Et le message qu'il avait envoyé
Des jumeaux naîtront
Comme le signifiaient les flèches croisées.

À la naissance, la fille de la
Femme-ciel
Morte en laissant à cultiver
Du maïs, des haricots et des courges,
Semés par nos sœurs.

¹⁰Inspiré par l'histoire haudenosaunee de la Création.



Figure 19 : Tombée de la Femme-ciel, poupée de feuilles de maïs et matériaux mixtes, par Elizabeth Doxtater

*Tharonhiawakon et Shawihskara étaient chargées de trouver
Des noms pour les plantes
Et le souffle pour l'humanité.*

*Les jumeaux tinrent un concours
Alors qu'ils se battaient pour régner
Après de nombreuses batailles,
Le jumeau bienveillant trouva un moyen.*

*Grand-mère intervenait
Lorsque ses petits-fils se battaient,
Et aujourd'hui c'est son esprit
Qui nous guide la nuit.*

*Elle rend visite aux femmes
13 fois par an, avec la Lune
Avec la promesse qu'une nouvelle vie
Sera toujours là.*

*Les vagues et l'eau,
Les pluies et les marées,
C'est sa puissance qui nous guide;
C'est elle qui décide*

*Quand planter ou récolter,
Quand les jardins pousseront,
La naissance de nouveaux bébés,
Comment les hautes eaux couleront.*

*Le frère de la Femme-ciel,
Notre frère aîné le Soleil
La Terre est notre mère
Et notre famille n'en fait plus qu'une*

Pour montrer que nous sommes bienveillants



Figure 20 : La mère des Nations, ou reine de la Paix, Tsikónhsase, met en place les cornes sur Atatárho, poupées de feuilles de maïs et matériaux mixtes, par Elizabeth Doxtater

Nous rassemblons nos esprits
Pour envoyer une prière d'action de grâce
Aux femmes de notre vie
Pour montrer que nous sommes bienveillants.

Nous prions pour que vous soyez heureuses
Ayez une maison sûre pour y demeurer
Soyez entendues et respectées
Et aimées tous les jours.

Nous prions pour que vous soyez protégées,
Encouragées à apprendre
À atteindre vos objectifs
Parce que c'est votre tour.

D'être indépendantes
Et bien disposées pour croire
En tant que chefs et assistantes
Parce que maintenant vous êtes les deux.

Nous prions pendant que vous cheminez
Depuis votre naissance
Vous avez été sans peur
Pendant que vous cheminez sur la Terre.

Nous envoyons nos remerciements
Et maintenant notre prière est accomplie
Mais notre attention demeure
Et nos esprits ne font plus qu'un.

La Grande Paix et le matriarcat

Il y a environ 1 000 ans naquit le Pacificateur sur la rive nord du lac Ontario, dans une région qu'on appelle aujourd'hui Tyendinaga, territoire mohawk.

Le Pacificateur traversa le lac et se rendit à un endroit appelé Ganondagan, où il rencontra une femme puissante du nom de Tsikónhsase.

Tsikónhsase jouait un rôle dans la perpétuation des guerres que se livraient les Senecas, les Cayugas, les Onondagas, les Oneidas et les Mohawks. Le Pacificateur se rendit à sa hutte et partagea avec elle le message de paix, de pouvoir et de bon esprit.

Tsikónhsase vivait à l'intersection de nombreux sentiers. Elle était reconnue pour utiliser ses réserves de maïs afin d'alimenter les guerriers en déplacement. Le maïs était servi à ces guerriers sous forme de pain, de bouillie ou de soupe, en plus d'être un instrument de manipulation pour les amener à guerroyer. Or, désormais, elle s'en servirait comme outil de paix.

Lorsque le Pacificateur prit conscience de la force de Tsikónhsase, il constata qu'elle avait exercé un rôle pour mettre fin aux guerres que se livraient ces nations. D'ailleurs, on l'appelait également la reine de la Paix. En acceptant cet important message, Tsikónhsase mena le Pacificateur à lui confier le pouvoir de confirmer et, au besoin, de dépouiller les chefs de leur titre et de leur rôle.

Tsikónhsase était désormais la matriarche en chef, la mère de clan de toutes les mères de clan.

Le 4 octobre 1988, le 100^e Congrès des États-Unis adopta la résolution concurrente H.Con.Res.331 :

Pour prendre acte de la contribution de la Confédération iroquoise des nations au développement de la Constitution des États-Unis et pour réaffirmer les relations de gouvernement à gouvernement qu'entretiennent les tribus indiennes et les États-Unis, établies en vertu de la Constitution.

Attendu qu'il est acquis que les auteurs originaux de la Constitution, dont notamment George Washington et Benjamin Franklin, vouaient une grande admiration aux concepts des Six Nations de la Confédération iroquoise.

Attendu que la confédération des 13 colonies d'origine sous forme d'une république fut influencée par le système politique développé par la Confédération iroquoise, comme le furent plusieurs des principes démocratiques qui ont été intégrés à la Constitution elle-même (Sénat des États-Unis, 1988).
[TRADUCTION]

La résolution touche aux trois branches du modèle de gouvernance traditionnel. Est notamment visée la façon dont le Congrès américain a été modelé à l'image du rôle des chefs.

Le rôle du président (*Ranatakáryas*) fut librement inspiré du rôle d'*Atatárho*. Cependant, contrairement à ce qui est le cas du président des États-Unis, *Atatárho* conservait un statut égal à celui des autres détenteurs de titre, et son mandat était de servir les peuples et de les unir.

Le niveau suivant correspond aux rôles de *Ronwatihtsi'okón:a* – les Frères aînés :

- *Kanyen'kehá:ka* (Mohawks) : peuple de l'Emplacement du silex
- *Onoñda'gega'* (Onondagas) : peuple des Collines ou de la Montagne
- *Onöndowa'ga'* (Senecas) : peuple de la grande Colline

Shakoti'ken'okón:a – les Frères cadets :

- *On^yota'a:ka* (Oneidas) : peuple de la Pierre debout
- *Gayogohó:no* (Cayugas) : peuple du grand Marécage ou peuple du Calumet.

La Cour suprême fut inspirée du rôle des *Yotiyánérhshon* (mères de clan), si ce n'est d'une différence importante : les mères de clan étaient toutes des femmes et, encore aujourd'hui, c'est à elles qu'incombe la responsabilité de confirmer les chefs ou, au besoin, de les destituer.

Ces modèles de gouvernance traditionnels anciens prévalent toujours dans les territoires haudenosanees qui s'étendent de l'Ontario vers certaines parties du Québec, dans la partie nord de l'État de New York et au Wisconsin.

«Nous avons la responsabilité de préparer nos enfants à se suffire à eux-mêmes dans le monde moderne. Nous devons cependant veiller à ce qu'ils profitent d'une solide assise quant à leur propre identité avant de partir acquérir cette éducation occidentale.»

– Carol Jacobs
Cayuga et mère du clan de l'ours



Figure 21 : Le Pacificateur et Tsikónhsase (mère des Nations), poupées de feuilles de maïs et matériaux mixtes, par Elizabeth Doxtater

Manifestation de l'éducation occidentale au sein des communautés autochtones

Oyenkwa'ón:we + Niyohontéhsa

Tabac + fraises et réconciliation



*Figure 22 : Cadeaux du Monde des cieux,
tableau d'anciens séchoirs de tabac d'Elizabeth Doxtater*

Selon les enseignements haudenosaunees de la Création, le tabac et les fraises sont des cadeaux médicinaux qui proviennent du Monde des cieux.

Le fraisier continue d'être reconnu comme une plante sacrée et, puisque c'est le premier fruit qui peut être cueilli, les fraises font l'objet d'une célébration annuelle marquant ainsi le début d'un nouveau cycle de vie. Elles nous rappellent nos enseignements et nos origines. Des manifestations de gratitude et d'action de grâce sont offertes au fraisier, et nous rappellent que tout ce qui est bon puise son origine dans l'amour.

Dans sa forme la plus pure, le tabac est un remède traditionnel. Pendant des milliers d'années, les peuples autochtones l'ont utilisé sous plusieurs formes durant les cérémonies, la prière et en guise d'applications physiques pour guérir divers maux. Au fil des ans, le tabac a fait l'objet d'une transformation à vocation commerciale et la version colonisée de nos jours est un vestige de la plante d'origine.

Dans le sud de l'Ontario, de nombreux Autochtones ont été embauchés comme ouvriers de fermes appartenant à des Canadiens cultivant le tabac et la fraise. De jeunes gens des pensionnats autochtones étaient formés comme ouvriers agricoles pour travailler sur des terres qu'il leur était interdit de posséder, étant donné qu'il était illégal pour les Indiens inscrits de posséder des terres qui ne se trouvaient pas sur la réserve indienne dont ils étaient membres dument enregistrés. On a même refusé le droit de propriété aux soldats autochtones qui ont combattu durant les grandes guerres, à leur retour au pays.

Dans l'Ontario d'aujourd'hui, un afflux de travailleurs migrants vient s'installer sur les fermes pour travailler durant les mois d'été. Auparavant, il était courant pour les familles autochtones de quitter leur réserve chaque été et d'aller travailler dans des fermes locales. Les récoltes de concombres, de tomates, de framboises et le nouage des vignes étaient des activités menées entre les récoltes plus importantes. Les fermes de fraises et de tabac offraient une source de revenu régulier.

De nombreuses fermes étaient pourvues de quartiers d'habitations fournis par les propriétaires, sous forme d'une rangée décalée de petites cabanes pour loger les «Indiens». Les familles y demeuraient de manière sporadique durant l'été, de sorte que les parents et les enfants puissent travailler.

Les pensionnats autochtones ont en partie été conçus pour former les garçons à devenir des ouvriers agricoles et les filles à devenir des domestiques. Des personnages historiques comme Egerton Ryerson et Nicolas Flood Davin ont contribué à élaborer le système des pensionnats autochtones de façon à loger les «détenus», terme qui était utilisé par les fonctionnaires pour les désigner, de sorte qu'ils puissent être formés pour ces rôles.

Le premier ministre John A. Macdonald et le surintendant général adjoint des Affaires indiennes Duncan Campbell Scott ont joué un rôle important en militant pour la conception et la mise en œuvre des systèmes de pensionnats autochtones gérés par l'Église, lesquels ont contribué au génocide culturel intergénérationnel des enfants autochtones (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015b). Ces politiques étaient en place dans les pensionnats autochtones, puis l'ont été dans les externats indiens fédéraux jusqu'en 1997.

Les politiques historiques et les attitudes qui ont façonné les fondements de la société canadienne montrent bien la nécessité d'une réconciliation. Il peut être difficile de les reconnaître, tout particulièrement si l'on tient compte des effets intergénérationnels qu'ont vécus les peuples autochtones et leurs partenaires de traités. Il importe de revoir qui continue de profiter de ces politiques fondamentales et qui continue d'être marginalisé.

Si des générations d'apprenants autochtones ont vécu une dépossession complète de leur culture et de leur identité, des progrès ont toutefois été réalisés. Publié en 2015, le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation comporte 94 appels à l'action, dont la majorité concerne l'éducation. Si le changement est lent, il a néanmoins débuté.

Reconnaître et commémorer les changements tels qu'ils se manifestent...

Nous sommes maintenant témoins de la façon dont les peuples autochtones sont depuis peu reconnus dans les écoles de l'ensemble de la province. Plusieurs administrations scolaires provinciales se renseignent d'elles-mêmes au sujet du cycle des cérémonies pour lesquelles des élèves autochtones pourraient être autorisés à s'absenter de l'école. C'est un geste réparateur lorsqu'on respecte maintenant les croyances dont on a dépourvu les générations récentes.

Pour souligner cette nouvelle reconnaissance, les écoles partout au pays ont ajouté des événements commémoratifs à leur calendrier.



Figure 23 : Un ours en peluche servant à marquer la Journée de l'ourson témoin en faveur du principe de Jordan

Le **31 mars** est la Journée nationale des langues autochtones. Cette reconnaissance a précédé l'annonce de la *Loi sur les langues autochtones* fédérale en 2019.

Le **5 mai** est reconnu comme étant la Journée nationale de sensibilisation aux femmes et aux filles et, plus récemment, aux personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées (FFPBADA+). Cette journée vise à sensibiliser à l'égard de la vulnérabilité accrue de certains membres de la société.

Le **10 mai** est la Journée de l'ourson témoin (figure 23), qui vise à honorer le principe de Jordan (gouvernement du Canada, 2021). Ce principe est une initiative qui vise à garantir que tous les enfants des Premières Nations vivant au Canada pourront



Figure 24 : Poupées de feuilles de maïs portant des t-shirts orange pour la Journée du chandail orange, par Elizabeth Doxtater

accéder aux services et aux mesures de soutien dont ils ont besoin, lorsqu'ils en ont besoin, notamment les besoins particuliers des enfants des Premières Nations qui s'identifient comme personnes bispirituelles et LGBTQ+ et de ceux qui vivent avec un handicap.

Si le **21 juin** est la Journée nationale de la solidarité autochtone, nombre d'écoles profitent du mois de juin pour célébrer les peuples autochtones et pour éduquer à leur sujet.

Le **30 septembre** est la Journée du chandail orange, qui vise à rendre hommage aux survivants des pensionnats autochtones. En plus d'apprendre des leçons qui portent sur l'histoire, les élèves sont incités à porter un t-shirt orange sur lequel figure l'inscription «Chaque enfant compte» (figure 24).



Figure 25 : Aileen Kanennakene Joseph, Mohawk du clan du loup, Réserve indienne Six Nations 40. Photo publiée avec l'aimable autorisation de Sheena Joseph.

La Semaine des traités est célébrée chaque année en **novembre**. Elle permet de mieux comprendre les accords fondés sur «la paix et l'amitié éternelles» qui devaient constituer le début des relations entre les peuples autochtones et les partenaires des traités.

Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment de l'histoire où nous pouvons nous demander comment cheminer vers l'avant de manière positive.

Au printemps de 2020, de nombreux événements traumatisants sont survenus un peu partout au pays. Si certains d'entre eux touchaient la pandémie de COVID-19, ce n'était pas le cas pour tous. Tout au long de l'année, des leaders spirituels autochtones ont organisé des cérémonies, offert du réconfort et sont venus en aide à leurs voisins partenaires de traités, alors qu'ils vivent des traumatismes et accusent des pertes.

Aileen Kanennakene Joseph, Mohawk du clan du loup, était la matriarche d'une famille forte, aimante et aimée des Six Nations. Elle a milité en faveur de l'initiative Sœurs par l'esprit au sein de l'Association des femmes autochtones du Canada.

M^{me} Kanennakene était une redoutable militante du mouvement FFPBADA+. Elle avait une fille, du nom de Shelley, qui a été assassinée en 2004. Shelley est l'une des milliers de femmes autochtones qui ont disparu au Canada ou qui ont été assassinées.

On a posé à M^{me} Kanennakene la question suivante : «Pourquoi nos (leaders spirituels) devraient-ils les aider "eux", après tout ce dont nous avons été victimes?»

Sa réponse ultime a été si simple : «L'amour commence par nous...»

Le 5 mai est la Journée nationale de sensibilisation des FFPBADA+.

Nous prions pour la santé, la sécurité et la prospérité des filles, des femmes et des membres LGBTQ+ de toutes les communautés.

Nous promettons de vous protéger.

De vous guider par l'amour et le respect.

Nous vous appuierons lorsque vous vous fixerez des objectifs de vie.

Pour que vous sachiez que votre caractère sacré est honoré

Nous promettons de contribuer à créer ces havres de sécurité en vous respectant

De sorte que vous puissiez grandir avec confiance et

Que vous puissiez parcourir la Terre-Mère sans crainte.

À toutes les filles, les femmes et les membres de la communauté LGBTQ+ qui habitent nos vies.



Figure 26 : Femme en rouge non identifiée, tableau d'Elizabeth Doxtater

Section 2 : Pour pousser la réflexion

1

Comment puis-je m'assurer que les accords de traités du wampum à deux rangs, de la chaîne d'alliance en argent et du plat à une cuillère soient honorés dans le cadre des leçons du programme et des environnements d'apprentissage?

2

L'accord du traité du plat à une cuillère témoigne de l'importance de la protection de l'environnement pour que tout être humain ait accès à de la nourriture. Interrogez-vous sur les dimensions éthiques des droits fondamentaux des traités dont il est fait état dans la présente ressource.

3

Bien qu'elles aient été vantées au Congrès américain comme étant exemplaires à l'étape de l'élaboration d'une constitution démocratique, plusieurs formes de pratiques de gouvernance autochtones traditionnelles ont été rendues illégales dans la *Loi sur les Indiens* de 1876 du Canada. Lisez la version actuelle de la [Loi sur les Indiens](#) et discutez-en.

4

Les peuples autochtones se sont battus pour le Canada lors d'importants conflits mondiaux, bien qu'ils n'aient pas été en mesure d'être propriétaires terriens, de retenir les services d'un avocat ni de faire des études supérieures, ou qu'on leur ait refusé le droit de voter aux élections s'ils ne renonçaient pas à leur statut d'«Indien». Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces injustices, visionnez le documentaire de l'Office national du film intitulé [Guerriers oubliés](#) de Loretta Todd.

Section 3 : Sous le couvert de l'éducation

Pour nombre d'entre vous, cette partie constituera l'étape la plus difficile et désagréable du périple. Elle expose les profondes injustices des systèmes de pensionnats autochtones et d'externats indiens fédéraux par la voix même des survivants. Les lecteurs seront indiscutablement perturbés par ces injustices et éprouveront de l'empathie pour les survivants. Cependant, le périple nous impose de passer par l'analyse critique et par la réflexion.

- Quels sont les préjugés et les hypothèses profondément ancrés au sein d'une culture sociopolitique autorisant l'émergence et le maintien en place, sur une période de plusieurs décennies, des pensionnats autochtones et des externats indiens?
- Comment et où ces préjugés et ces hypothèses pourraient-ils continuer d'influencer les décisions en matière d'éducation?
- En quoi suis-je complice en appuyant ces préjugés et ces hypothèses? Que puis-je faire pour les modifier?
- Quel est mon appel à l'action?

Ce questionnement personnel et déontologique est encadré par les principes éthiques que sont l'empathie, le respect, la confiance et l'intégrité qui orientent la profession enseignante de l'Ontario.

Quiconque emprunte la voie de l'autoréflexion critique aura parfois des doutes et se sentira perdu.

Or, nous pouvons collectivement puiser de la force et de l'espoir si nous empruntons ce chemin ensemble.



Figure 27 : La norme déontologique «empathie», tableau d'Elizabeth Doxtater



*Figure 28 : Poteau de clôture de la cour d'école de l'ex-pensionnat n° 4, à l'automne.
Photo publiée avec l'aimable autorisation d'Elizabeth Doxtater.*

Pensionnats autochtones et externats indiens : survivants, apprenants d'aujourd'hui et générations futures

On trouvera ci-après des descriptions narratives, des poèmes et des déclarations qui visent à sous-tendre un dialogue permanent et qui témoignent à la fois du dévoilement, de l'autopréservation, de la survie, du ressourcement et de l'espoir.

Des terres du Pacificateur

Selon le traité du wampum à deux rangs, les ancêtres nous imaginaient dans un canot. Je pagaye, je me ressource et j'apprends. Je n'ai pas grandi dans ma communauté d'attache maternelle, Tyendinaga, sur la baie de Quinte, lieu de naissance du Pacificateur. Mon expérience en matière scolaire ne m'a pas permis de me voir moi-même ni de voir quiconque me ressemble. Comme enfant ayant des antécédents culturels mixtes (ma mère est mohawk et mon père est italien), si cette expérience n'a pas été remise en question, elle a néanmoins été pénible dans une certaine mesure. Ce n'est que récemment, à l'âge adulte, que j'ai entrepris de faire la lumière sur les expériences vécues par de nombreuses générations en matière d'éducation qui ont eu une influence sur mon propre apprentissage. Il existe de nombreuses raisons valables pour lesquelles un si grand nombre de familles autochtones ne parlent pas de l'histoire qui est la leur, que ce soit avec les membres de leur famille ou avec les enfants qui font partie de leur vie. J'en suis venue à comprendre qu'une telle réalité se fonde sur une intention d'amour sans compromis.

À titre de femme autochtone, de parent et de travailleuse dans le système d'éducation, ma responsabilité est d'appuyer les jeunes autochtones, les apprenants, les familles et les communautés du domaine de l'éducation en contribuant à imaginer et à remanier les lieux, les espaces et les expériences qui n'ont été conçus ni pour nous ni pour notre mieux-être.

Le concept de mieux-être éducationnel autochtone prend acte du fait que les clés du ressourcement et du mieux-être se trouvent à l'intérieur même de nos propres systèmes de connaissances.

Tel est l'endroit où je dirige mon canot et telle est la façon dont je me prépare à confier la pagaie à mon prochain.

– Kristina Zito, M. Serv. Soc.,
travailleuse sociale autorisée
Mohawk du clan de la tortue,
territoire Tyendinaga Mohawk,
réserve indienne 38



*Figure 29 : Poteau de clôture de la cour d'école de l'ex-pensionnat n° 4, en été.
Photo publiée avec l'aimable autorisation d'Elizabeth Doxtater.*

Ressourcement intergénérationnel

Ayant fréquenté l'école Mush Hole¹¹, mon père n'a connu que le travail agricole. C'est donc tout ce que j'ai fait.

J'ai travaillé à cueillir des fraises à partir de 1969, à l'âge de 5 ans, des tomates de 5 à 6 ans, des cerises de 7 à 8 ans, tandis que, de 9 à 34 ans, j'ai travaillé à la récolte du tabac.

Dès la première année, je me rappelle que des élèves recevaient des coups de sangle et se faisaient tirer les cheveux par l'enseignante, qui les traitait de «païens». Il fallait placer nos mains sur le bureau, de sorte que l'enseignante puisse les frapper avec sa baguette.

Je me rappelle que le directeur d'école se fâchait parce que je ne pleurais pas lorsqu'il me frappait. Il redoublait donc d'ardeur et me frappait encore plus fort.

Pendant toute cette période au cours de laquelle j'ai fréquenté l'école, je me classais parmi les meilleurs. Je devais toujours travailler plus fort durant l'année scolaire pour me rattraper puisque je participais à la récolte jusqu'au mois d'octobre. Puis, je repartais travailler dans les champs en mai, au moment des plantations.

Je suis retournée à l'école à l'âge adulte. En 1996, j'ai obtenu un diplôme avec distinction du programme de travailleur en sciences sociales au Niagara College.

En 1999, je me suis inscrite à l'école polytechnique des Six Nations et j'ai obtenu un diplôme avec distinction du programme d'accès à l'université, après quoi j'ai fréquenté l'Université Brock en 2015.

Je termine mon baccalauréat en éducation. J'obtiendrai mon diplôme cette année, à 57 ans.

– Debora Martin
Mohawk du clan de l'ours,
réserve indienne Six Nations 40,
territoire de la rivière Grand

¹¹ Surnom donné à l'Institut Mohawk, pensionnat indien, ou Pensionnat indien de Mush Hole, situé à Brantford.



Figure 30 : Oiseau perlé représentant Kenkwité:ne (le printemps et l'espoir), de Barb Thomas de la nation tuscarora Skarù:rę?, cueilleurs de chanvre, peuple de la Tunique, clan de la bécassine

Espoir

J'ai fréquenté les écoles élémentaires de ma réserve de la 1^{re} à la 7^e année, ainsi que le Mohawk Institute à Brantford en 5^e, 7^e et 8^e années.

Tout au long de ces années, on ne m'a jamais enseigné l'histoire de mon peuple, des Premières Nations ou du présent.

Ma langue maternelle, le cayuga, était parlée lors des cérémonies qui se tenaient dans la maison longue que je fréquentais avant l'école publique. L'anglais était la seule langue parlée et écrite à l'école.

Tout au long de mes études, à l'élémentaire, au secondaire et au collège, l'histoire de mon peuple n'a jamais été présentée. Je suis reconnaissante aux aînés de ma communauté de m'avoir ravivé l'esprit, et d'avoir renforcé et accentué ma croissance personnelle et professionnelle par la culture, par les traditions et par la langue.

Je suis d'avis que les enseignantes et enseignants devraient avoir une certaine compréhension de notre histoire et de notre situation actuelle. Ils devraient également prendre soin de leur propre santé et de leur mieux-être.

– Sherlene Bomberry,
Thriver Cayuga du clan du loup,
réserve indienne Six Nations 40,
territoire de la rivière Grand

Deux esprits, un ciel



Figure 31 : Photo de frère aîné Soleil et de grand-mère Lune ensemble dans le ciel, d'Elizabeth Doxtater, Six Nations, rivière Grand, 2020

Mush Hole

Institut Mohawk, pensionnat indien, 1951-1958

J'entends souvent dire que ceux d'entre nous qui ont «fréquenté» un pensionnat autochtone ne parlent jamais, avec leurs enfants ou leurs petits-enfants, de la période au cours de laquelle ils y ont séjourné.

Plus récemment, après que j'ai parlé à mes sœurs qui ont également fréquenté l'école Mush Hole, je me suis rendu compte que c'est dans ce silence que s'ancre et que s'épanouit le traumatisme intergénérationnel. J'ai séjourné à Mush Hole pendant huit ans, de 1951 à 1958.

Chaque fois que je parlais de mon expérience, je le faisais un peu à la légère. Je ne discutais jamais de la réalité ni des sentiments que j'en gardais. Aujourd'hui encore, tant d'années plus tard, ces souvenirs sont encore trop à fleur de peau pour que je puisse en parler.

Ce n'est que lorsque j'ai lu le poème écrit par ma petite-fille, intitulé La coupe de cheveux, que j'ai pris conscience du fait qu'elle avait d'elle-même effectué des recherches afin de découvrir ce qui aurait pu se passer à l'école.

Le fait que nous nous faisons toutes couper les cheveux à notre arrivée et qu'ensuite le derrière de notre tête était rasé en disait long sur ce qu'ils pensaient de nous : nous étions de «sales Indiens», source «d'insectes et de puces».

Cette coupe de cheveux est le premier geste qu'ils posaient pour nous dépouvoir

de chaque partie de notre identité, et ce, dès notre arrivée.

Tous les dimanches, nous nous rendions à l'école en rang de deux. Toutes les filles arboraient la même coupe de cheveux courts, portaient le même uniforme bleu marine et un chandail identique, alors que nos chaussettes étaient également les mêmes et que nous portions toutes les mêmes chaussures. Il arrivait souvent qu'on nous voie sur la rue Mohawk. Les enfants de la région, ceux qui vivaient de l'autre côté de la rue, avec leur famille, se tenaient debout de l'autre côté de la rue et faisaient entendre ces «cris de guerre indiens», comme ceux qu'on entend dans les westerns. Un tel geste était humiliant et nous faisait honte.

Lorsque nous pouvions rentrer chez nous, dans notre communauté, comme à l'occasion de la Journée du pain et du fromage (fête de Victoria), nous n'avions jamais l'impression d'être véritablement à notre place. Nous arrivions par autobus et nous étions toutes habillées de la même façon. Personne ne venait nous parler. Personne ne nous disait «bienvenue chez vous» ou «nous sommes heureux que vous nous rendiez visite». Je ne pense pas que nous éprouvions même le sentiment de rentrer «chez nous».

Les enfants qui vivaient sur la réserve, donc qui étaient toujours avec leur famille, avaient leur langue et leur culture. Les liens qui les unissaient à la communauté n'avaient pas été rompus comme les nôtres l'avaient été. Ils avaient toujours «de la famille».

Au fil des ans, cette honte qu'on ressentait ou qu'on nous enseignait s'est gravée dans notre psyché. Nous avons honte de qui nous étions. Et Mush Hole veillait à ce que ce soit ainsi.

Mon arrière-arrière-grand-mère, Francis Ann Wampum, a séjourné à Mush Hole. Ses petits-fils, mes oncles, ont fréquenté le Pensionnat indien de Mount Elgin, tandis que mes sœurs et moi avons fréquenté Mush Hole. Mon petit-fils et ma petite-fille sont les représentants de la septième génération de notre famille, qui a hérité de ce traumatisme intergénérationnel.

Aujourd'hui, je suis fière de mes enfants et de mes petits-enfants. Ma petite-fille s'est investie du mandat de refaçonner la honte intergénérationnelle. Elle se familiarise

avec sa culture et sa langue. Je suis fière du fait qu'elle agisse de la sorte. Elle est fière de son héritage. En même temps, elle éprouve de la colère à l'égard de certaines des politiques honteuses qui existent toujours en ce qui concerne les peuples autochtones partout dans le monde.

Pendant ces huit années au cours desquelles j'ai séjourné à Mush Hole, je portais le matricule 28.

*Aujourd'hui, je me nomme Marilyn Morley, je suis enseignante à la retraite **et la honte ne m'habite désormais plus.***

– Marilyn Morley
Mohawk du clan de la tortue,
réserve indienne Six Nations 40,
territoire de la rivière Grand

Commémoration

La coupe de cheveux

Dépouillée
De tout ce qui me définit
La peau nettoyée à cru,
Pour laver mes péchés perçus
D'élégantes mèches noires de culture
tombent au sol
Emportées et éliminées.

Des enfants en uniforme
Marchent à l'unisson
Au réfectoire, à la salle de classe,
Vers la chapelle recouverte de bois blanc au
bout de la route
Vers la maison de leur Créateur.

À l'approche de la nuit,
De retour vers le dortoir des filles
Chaque lit désigné par un numéro assigné.

Enfant sans nom
Rêvant de ma famille
Ma maison
Me souvenant de qui je suis

Je suis haudenosaunee
Je suis mohawk
kaniénkehá:ka niwakonhwentsió:ten
Et non «numéro 28»,
Dites son nom :
«Totah!»
«Marilyn!»

Emily Pitts
Mohawk du clan de la tortue,
en hommage à sa grand-mère Marilyn Morley

Fleur de courge



Figure 32 : Onon'ónhsera' aotsi:tasya' (fleur de courge), Six Nations, rivière Grand, 2021.
Photo publiée avec l'aimable autorisation d'Elizabeth Doxtater.

Remarque à l'intention des administrateurs et des professionnels de l'enseignement

Le présent message vise à aider à comprendre les points de vue des Autochtones, des élèves, des familles et des familles élargies, ainsi que des pédagogues et administrateurs de l'enseignement autochtone qui s'efforcent de guérir le système de l'intérieur.

Le Canada a été le théâtre de nombreux abus législatifs, approuvés, tolérés et mis en œuvre par la Couronne. L'Acte pour encourager la civilisation graduelle de 1857 et l'Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle de 1869 ont précédé la Loi sur les Indiens de 1876.

Au fil des années, des modifications ont été apportées à la Loi sur les Indiens, y compris en en purgeant discrètement toute référence aux pensionnats autochtones du Canada, en 2014 (gouvernement du Canada, 8 mars 2021).

Ce geste fut posé à peine un an avant la publication du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, en 2015.

Le dialogue avec des anciens «détenus» a été documenté dans *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final* de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR, 2015a).

Je vous demande de bien vouloir comprendre que l'éducation occidentale ne représentait pas une «bonne occasion» pour la plupart des Autochtones. Ces institutions visaient, dans nos communautés, à priver notre peuple de tout ce qui nous définit en tant que nations souveraines et distinctes. Elles représentaient un traumatisme et continuent de représenter un traumatisme intergénérationnel.

Néanmoins, nous pouvons maintenant poser des gestes intentionnels qui insuffleront la guérison, non sous forme d'évènements isolés, mais sous forme d'un processus réfléchi, continu et cohérent. Il est impératif que les pédagogues et les administrateurs de l'enseignement traditionnel le comprennent.

Bob Watts, professeur auxiliaire à l'Université Queen's, formule les observations suivantes au sujet de la *Loi sur les Indiens* :

«La *Loi sur les Indiens* a été un outil colonial d'oppression depuis aussi longtemps que le Canada existe.

Avec la *Loi sur les Indiens*, le gouvernement fédéral s'est donné le contrôle des terres et des comptes en fiducie des "Indiens".

La mauvaise gestion des terres et des comptes en fiducie a entraîné des milliards de dollars de "revendications territoriales".

Parmi les exemples de mauvaises gestions dont il est fait état dans le document évoqué ci-après figurent l'utilisation et le non-remboursement de comptes en fiducie pour le développement d'Osgoode Hall et du canal Welland¹².» [TRADUCTION]

–Bob Watts, M.A.P.
Mohawk du clan de l'ours,
réserve indienne Six Nations 40,
territoire de la rivière Grand



Figure 33 : Cuisson d'une soupe de maïs sur feu ouvert. Photo publiée avec l'aimable autorisation d'Elizabeth Doxtater.

¹²[Land Rights: A Global Solution for the Six Nations of the Grand River \(en anglais\)](#)

Le juge Murray Sinclair, ancien commissaire de la CVR, a déclaré ce qui suit lors d'une entrevue avec APTN News :

«Les systèmes scolaires publics ont, dans une large mesure, échoué en ce qui concerne le respect des peuples autochtones. Ils ont enseigné à tout le monde que les peuples autochtones étaient inférieurs; n'avaient aucun droit, pas d'existence, rien à dire; qu'ils étaient des incroyants, des sauvages, des païens, des non-civilisés; qu'ils avaient de la chance que les Européens soient venus ici et les aient sauvés de l'extinction – ce qui relève de la pure mythologie.

Ils ont en fait enseigné la suprématie blanche, en affirmant que les Européens blancs qui étaient venus ici et s'y sont installés ont permis à ce pays de devenir quelque chose. Ils enseignent donc le mythe de la supériorité blanche. Et ces mythes jumeaux de l'infériorité autochtone et de la supériorité blanche sont les terribles conséquences du système scolaire public.»

– Entretien d'APTN News avec le juge Sinclair animé par Brett Forester, janvier 2021 (Forester, 2021)



Figure 34 : Image de la réplique du wampum à deux rangs. Photo prise par Elizabeth Doxtater¹³.

¹³Cette réplique du wampum faisait partie de l'exposition d'art intitulée *Since Forever* tenue en 2017 lors du 150^e anniversaire du Canada, alors que les partenaires de traités furent invités à ajouter des rangs de perles individuels. L'intention était d'assurer la précision du motif pour favoriser une compréhension respectueuse et significative de cet accord. Des fournitures et des instructions pour respecter le motif de la ceinture wampum à deux rangs furent fournies. Cependant, certaines des contributions à la réplique, comme les trois derniers rangs de cette image, témoignent d'un glissement entre l'apprentissage et la réalisation.

Enquête

Les événements historiques fournissent des preuves claires des perspectives et des stéréotypes qui ont appuyé l'intention qui sous-tend les pensionnats autochtones. En 1847, le rapport d'Egerton Ryerson au gouvernement canadien avançait notamment ce qui suit :

L'agriculture étant le principal intérêt, et probablement l'emploi le plus approprié des Indiens civilisés, je pense que l'objectif premier des écoles industrielles devrait être de préparer les élèves à devenir des fermiers et des ouvriers agricoles, enrichis bien évidemment par les principes, les sentiments et les habitudes chrétiens (Ryerson, 1847, p. 74, trad. libre).

En 1883, le premier ministre John A. Macdonald déclarait ce qui suit :

Lorsque l'école est sur une réserve, l'enfant vit avec ses parents, qui sont des sauvages; il est entouré de sauvages et, bien qu'il puisse apprendre à lire et à écrire, ses habitudes, son développement et sa façon de penser sont indiens. Il est simplement un sauvage qui peut lire et écrire. On m'a fortement recommandé, en tant que chef de ce département, que les enfants indiens soient retirés le plus rapidement possible de l'influence parentale, et la seule façon de le faire serait de les envoyer dans des écoles industrielles centrales de formation, où ils acquerront les habitudes et modes de pensée des hommes blancs (Historica Canada, s. d., p. 2).



Figure 35 : Délivrez-nous du mal, poupée de feuilles de maïs, par Elizabeth Doxtater

Des années plus tard, Duncan Campbell Scott, alors surintendant général adjoint des Affaires indiennes, déclara :

Je veux me débarrasser du problème indien. En fait, je ne crois pas que ce pays se doit de continuer à protéger une classe de gens qui sont incapables

d'être autonomes... Notre but est de continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul Indien au Canada qui ne soit assimilé à notre société, qu'il n'y ait plus de question indienne, ni de ministère des Indiens (*Facing History & Ourselves*, s. d., paragr. 3).

Rhétorique et débat dans le contexte des compréhensions actuelles

Certains ont fait valoir que ce qui est écrit dans la présente ressource est simplement historique. Cependant, il n'est pas rare d'entendre et de lire des informations erronées ou des perspectives qui renforcent les stéréotypes et perpétuent une culture sociopolitique qui a soutenu les pensionnats autochtones, les externats indiens fédéraux, la rafle des années soixante et d'autres politiques similaires, notamment :

- *Les Canadiens honorent toutes les cultures de manière égale, donc les traités ne sont pas nécessaires;*
- *Les traités ne peuvent être conclus qu'entre nations et les traités des Premières Nations devraient être abrogés;*
- *Il est antipatriotique que certains membres des Premières Nations refusent de se lever pour l'hymne national;*
- *Les Premières Nations ne paient pas d'impôts;*
- *Les pensionnats autochtones sont le produit d'une époque particulière. Ils n'existent plus et nous devrions passer à autre chose;*
- *Les pensionnats autochtones n'avaient pas que de mauvais côtés. Nous devrions reconnaître que de bonnes choses s'y sont aussi produites;*
- *Les pensionnats autochtones avaient tout simplement une vocation éducative;*
- *La rafle des années soixante s'est produite dans les années 1960 et nous devons tourner la page;*
- *Le système d'externats indiens fédéraux n'était pas destiné à soutenir les politiques de génocide culturel;*
- *Les externats indiens fédéraux sont chose du passé et nous devons tourner la page.*



Figure 36 : Le réveille-matin d'oncle Louie, tableau d'Elizabeth Doxterer

Le réveille-matin d'oncle Louie

Oncle Louie était bien connu comme chasseur de rats musqués. Sa mère se levait vers 4 h 30 pour commencer à apprêter le maïs blanc qui servirait à la confection du pain de maïs du jour. Le martèlement des grains se faisait entendre dans tout le quartier.

À cette époque, le bruit blanc de l'électricité ne remplissait pas la maison. Il n'y avait ni radio ni télévision en arrière-plan pour briser le silence naturel. Si la faible odeur des lampes à pétrole et de la fumée de bois du poêle demeurait en suspens dans l'air, il régnait toujours, dans cette maison, une forte odeur de peaux de rat musqué, peaux qui séchaient sous le porche arrière.

C'était une maison humble, avant l'époque de la lumière artificielle émanant du téléphone ou de l'ordinateur portable le plus proche. Il n'y avait que la lumière du soleil. Elle s'immisçait petit à petit, comme si elle croquait de nouveau, sous forme de tableau, la vie de cette maison... tous les matins de tous les jours.

La lumière du soleil accompagnait le monotone solo du martèlement du maïs, qui faisait également office de réveille-matin pour oncle Louie.

Nous pouvons célébrer la mémoire du réveille-matin d'oncle Louie, lequel nous incite à prendre conscience de nos appels à l'action.

Externats indiens fédéraux

Le rapport de la CVR exhorte sporadiquement les organismes provinciaux à mettre en œuvre certains des appels à l'action. En guise de contribution de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario à ce périple vers le mieux-être, et avec pour intention d'instaurer une délimitation claire entre les injustices subies dans les communautés autochtones sous le couvert de l'éducation, nous allons mettre en pratique et encourager l'autoefficacité, le leadership critique et le questionnement afin d'atteindre nos objectifs.

En 2018, le gouvernement fédéral annonçait un recours collectif au nom des survivants des externats indiens fédéraux¹⁴. Il s'agit des écoles établies dans des réserves à travers le pays. Le nombre définitif de demandeurs n'est pas encore connu, et la date limite pour soumettre une demande est en 2022.

Nous rappelons aux membres les trois domaines que nous avons cernés en vue d'une réflexion critique :

- Commémoration
- Éducation
- Ressourcement/mieux-être.

Les véritables gestes de réconciliation doivent être significatifs. Pour ce faire, ils doivent être constamment intégrés à tous les aspects de notre cheminement. Nous commençons donc par la commémoration.

Les derniers externats indiens fédéraux visés par le recours collectif ont fermé leurs portes en 1996. Les pensionnats autochtones ont été retirés de la *Loi sur les Indiens* en 2014.

À la suite des changements de 2014, nous devons reconnaître que la population estudiantine autochtone actuelle représente la première génération à ne pas vivre sous le régime de ces politiques. Nous tenons également à reconnaître que nombre de ces élèves sont des survivants intergénérationnels des pensionnats autochtones, des externats indiens fédéraux ou des deux.

¹⁴[Recours collectif contre les externats indiens](#)

Section 3 : Pour pousser la réflexion

1

Réfléchissez de manière critique sur la façon dont l'éthique de l'intégrité et de la confiance est fondamentale pour la résilience, le pouvoir et l'espoir exprimés dans les récits et la poésie.

Les déclarations de Macdonald, de Ryerson et de Campbell tracent une rhétorique politique biaisée qui a inspiré et soutenu des politiques éducatives conçues comme un génocide culturel en vue d'assimiler les élèves autochtones à une classe d'ouvriers et de travailleurs.

Ces déclarations contrastent vivement avec l'intention de la [Loi sur l'éducation](#) de l'Ontario :

Responsabilité des conseils en matière de rendement des élèves et de gestion efficace des ressources

169.1 (1) Le conseil doit :

a) promouvoir le rendement des élèves et leur bien-être;

a.1) promouvoir un climat scolaire positif qui soit inclusif et où tous les élèves se sentent acceptés, sans égard à la race, à l'ascendance, au lieu d'origine, à la couleur, à l'origine ethnique, à la citoyenneté, à la croyance, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité sexuelle, à l'expression de l'identité sexuelle, à l'âge, à l'état matrimonial, à l'état familial ou au handicap.

Code de conduite provincial

301. (1) Le ministre peut élaborer un code de conduite régissant le comportement de quiconque se trouve dans une école. 2000, chap. 12, art. 3.

Objets

(2) Les objets du code de conduite sont les suivants :

1. Veiller à ce que tous les membres de la communauté scolaire, en particulier les personnes en situation d'autorité, soient traités avec respect et dignité.

2. Promouvoir le civisme en favorisant une participation appropriée à la vie civique de la communauté scolaire.

2

Examinez la corrélation entre le taux de décrochage des apprenants, le taux de suicide chez les jeunes ainsi que le taux de chômage et la pauvreté au sein des communautés autochtones.

3

Examinez la pertinence des politiques en matière de protection de l'enfance sur l'éducation et le bien-être des Autochtones.

4

Examinez la façon dont les préjugés et les hypothèses au sein des pratiques hégémoniques sont toujours inhérents aux politiques et pratiques éducatives.

Section 4 : Recadrer le débat sur le mieux-être éducationnel autochtone

Un langage dans une même langue



Figure 37 : Comme la fumée qui s'élève, acrylique sur toile, tableau d'Elizabeth Doxtater
«Synchrétisme : nous fusionnons nos outils avec soin, tout en cheminant ensemble.»
– Elizabeth Doxtater (2016, p. 62-64)

Les langues autochtones sont encore parlées dans de nombreuses communautés. Elles sont protégées et enseignées de manière instinctive.

Dans d'autres communautés, on retrouve des écoles d'immersion pour enfants et adultes. Les enseignants s'efforcent de rapatrier les langues en danger ou à risque, telles qu'elles ont été identifiées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, dans les familles, les communautés et les nations.

Des cours de langues autochtones sont à présent offerts à toutes les années d'études, ainsi que par l'entremise d'initiatives locales dans les communautés qui sont soit dans les réserves, soit hors réserve.

De nombreux enseignants de langue travaillent sans relâche pour protéger les mots ancestraux. Ces mots représentent l'honneur et le respect pour les ancêtres, la culture traditionnelle et la nation souveraine. Ils représentent la privation culturelle qui a engendré le traumatisme intergénérationnel vécu par de nombreuses familles.

Nous sommes reconnaissants pour le travail de ces enseignants qui aident à guérir une partie monumentale de notre traumatisme collectif. L'appréciation et la gratitude vont également aux familles et aux étudiants qui s'emploient à acquérir, à protéger et à préserver ce savoir ancestral.

Certains Autochtones parlent encore leur langue autochtone comme première langue.

De nombreux peuples autochtones parlent à la fois leur langue maternelle et l'anglais, tandis qu'un bon nombre ne parle que l'anglais. Lorsque l'anglais est le seul moyen disponible pour décrire nos expériences historiques, cela pose inévitablement des limites. Si l'anglais propose plusieurs mots et termes, les concepts propres à ces mots renforcent souvent un état de victime, plutôt qu'un état de résilience, de responsabilisation, d'espoir ou de guérison.

La science médicale a compris depuis longtemps que le venin mortel peut être extrait et utilisé pour fabriquer un sérum antivenimeux pour soigner les morsures venimeuses de la même espèce. Cela peut servir de métaphore pour comprendre comment l'anglais – une langue qui a souvent été imposée aux peuples autochtones par la violence – peut faire partie de la cure.

De nombreux mots anglais situent le contexte de l'expérience collective autochtone. Parmi ceux-ci, citons¹⁵: assimilation, colonisation, exploitation, génocide, traumatisme intergénérationnel, destinée manifeste, oppression et assujettissement. D'entrée de jeu, ces mots peuvent être trompeurs, en ce sens qu'ils peuvent donner une impression de responsabilisation. Ils désignent aussi des injustices profondes et exposent des vérités cachées.

Bien que ces mots attirent l'attention sur les expériences infligées aux peuples autochtones d'Amérique du Nord, ils ne transmettent pas un sentiment

¹⁵NDLR : Nous fournissons leurs équivalents en français dans cette version en français du document.

d'autonomisation, de guérison ou de ressourcement, de résilience, de force ou d'espoir.

Notre capacité à décrire pleinement nos expériences vécues s'en trouve ainsi atténuée.

Malgré le traumatisme continu que subissent de nombreuses communautés autochtones, certains faits importants s'estompent du fait de la tendance à exploiter les histoires de souffrance qui négligent trop souvent le spectre de la guérison. Au-delà des disparités négatives écrasantes qui sont présentées se trouve une vérité sur nos communautés. Les peuples autochtones sont résilients. Ils sont en voie de guérir. Ils sont de plus en plus forts.

La prise de conscience de cette réalité s'accompagne de la nécessité de créer de nouveaux termes qui expriment un langage dans une même langue subtil, mais néanmoins puissant. Ces termes seront intégrés à un langage vernaculaire actualisé qui sera plus significatif et pertinent. Ils incarneront mieux un vocabulaire de responsabilisation, de résilience et de force qui témoigne de la réalité des nations autochtones dissimilées au sein d'une nation au sens large.

Les peuples autochtones ne sont pas tenus d'apprendre passivement, puis de réciter les termes de la langue anglaise qui limitent la compréhension culturelle, le développement communautaire, les aspirations individuelles et les pédagogies. Nous pouvons plutôt créer conjointement une forme de colonialisme inversé qui révèle la responsabilisation dans

la langue qui a défini et limité le potentiel collectif des peuples autochtones.

Les gestes en faveur de la réconciliation conformes au rapport de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) risquent d'être réduits à l'exigence d'un récit de reconnaissance foncière faisant état des 94 appels à l'action de la CVR, et faisant éventuellement référence à la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (Nations Unies, 2007).

Les peuples autochtones réaffirment et maintiennent un statut souverain distinct. Il s'agit du seul groupe de nations qui entretiennent des relations de traités de nation à nation avec la Couronne. À mesure que les nations et les communautés autochtones deviennent plus fortes et reconnues comme étant issues de ces rives, et ne sont pas étiquetées à tort comme des minorités ou des groupes ethniques, il importe d'inclure de véritables gestes de réconciliation à tout modèle d'éducation.

Dans ce modèle, le recadrage du débat sur l'éducation autochtone nous permet de tendre vers un mieux-être éducationnel autochtone réparateur. Cette formidable période de vérité et de réconciliation nous offre l'occasion de travailler en tant que partenaires de traités et de créer des modèles qui renforcent honnêtement les relations que nous entretenons.

Nous sommes à un moment de l'histoire où nous pouvons recadrer le débat pour commémorer le passé, éduquer le présent et contribuer au mieux-être des générations actuelles et futures de tous les partenaires de traités.

Guérison Mieux-être éducationnel autochtone intergénérationnelle RETOUR AU VILLAGE Survie intergénérationnelle COLONIOCIDE Retrait du village Résilience autochtone INDIGÈNISTANCE Dissimilation

La suite : recadrer le débat

Termes suggérés pour cette ressource :

- **Retrait du village** : Être privé du modèle de vie villageois et de ses systèmes connexes d'interdépendance et de vie coopérative.
- **Dissimilation** : Se substituera à l'assimilation pour signifier que les Autochtones pourront maintenir leur identité, malgré le colonialisme et tout en participant à la société dominante.
- **Mieux-être éducationnel autochtone** : Nous avons l'occasion de créer un espace pour cette initiative. Nous pouvons travailler à développer une compréhension de la relation entre l'éducation et le mieux-être, et les abus législatifs historiques dont nos communautés continuent de se remettre. Nous pouvons utiliser l'état d'esprit de nos ancêtres du temps où ils vivaient dans les villages de jadis. Ensuite, nous faisons comprendre

que l'éducation fait partie du mieux-être total et recadrons le débat sur l'éducation autochtone en utilisant le savoir et les pédagogies autochtones.

- **Modèle de la palissade** : Notre message aux apprenants est que nous représentons tous un pilier de la palissade qui entoure notre ancien village. Même si nous ne vivons désormais plus dans les villages de jadis, nous pouvons comprendre que ce sont nos patries où nous pouvons encore nous comporter avec la dignité de nos ancêtres. Nous sommes chacun responsables de contribuer individuellement à la protection de ce que nos ancêtres ont placé dans ce canot dans le cadre du traité du wampum à deux rangs de paix et d'amitié éternelles : la langue, la culture, les cérémonies, la gouvernance et le territoire. Nous sommes également tenus de mettre en œuvre les instructions originales qui consistent à «aider les gens».

- **Éducation autochtone réparatrice :** Nous célébrons les connaissances autochtones, les pédagogies ainsi que les façons de savoir, de célébrer, d'exprimer et d'appliquer ces connaissances, tout en ne vivant plus dans la peur de la réprimande ou de la punition. Ce modèle d'éducation réparatrice offre un milieu d'apprentissage tempéré qui témoigne des véritables actions de réconciliation ainsi que de la réémergence des connaissances et des pédagogies autochtones dont les communautés ont été si longtemps privées.
- **Colonialisme inversé :** Prendre la langue et la culture du colonialisme, puis s'en servir comme outils d'autonomisation pour les peuples autochtones.

Voici une liste de termes suggérés et identifiés dans *Art of Peace* (Doxtater, 2016) :

- **Colonicide :** Met fin à la colonisation.
- **Indigénistance :** Remplacera le génocide avec la résistance et la résilience autochtones.
- **Résilience autochtone :** Se substituera à la destinée manifeste.
- **Guérison intergénérationnelle et survie intergénérationnelle :** Se substitueront au traumatisme intergénérationnel. Bien que des luttes demeurent, nous pouvons célébrer notre résilience et les progrès que les peuples autochtones continuent de faire.
- **Retour au village :** Se substituera à la décolonisation et constitue le prochain pas en avant vers le ressourcement. Les Autochtones auront l'état d'esprit qu'avaient nos ancêtres lorsqu'ils vivaient dans les villages de jadis.
- **Paix, pouvoir et bon esprit (parfois appelé droiture) :** Constituera une attente de la part de chaque membre de ce groupe. Cela contrecarrera les tactiques de survie actuelles associées à la violence incidente.



*Figure 38 : Tesakarhateni (Retourne-toi), par Elizabeth Doxtater.
Photo prise devant l'Institut Mohawk, pensionnat indien, à Brantford. L'Institut Mohawk fut l'un des 18 pensionnats autochtones canadiens établis dans la province de l'Ontario. Il a fermé ses portes en tant que pensionnat autochtone en 1970, puis a rouvert en 1972 en tant que centre d'éducation culturelle.*

Section 4 : Pour pousser la réflexion

1

Réfléchissez à la façon dont le fait de «sortir des sentiers battus et de situer notre réflexion dans un autre cadre» peut façonner votre compréhension personnelle et informer votre pratique professionnelle, puis discutez-en.

2

L'auteure montre en quoi le fait de réinventer des mots et la terminologie peut nous aider à recadrer le débat au profit d'un vocabulaire émancipateur et responsabilisant dans une même langue. Examinez le vocabulaire que vous utilisez dans votre pratique personnelle et professionnelle.

3

Réfléchissez à la façon dont les représentations artistiques de ce document ouvrent la voie à de multiples interprétations et de nouvelles perspectives sur les enseignements, sur les pédagogies et sur les épistémologies autochtones.

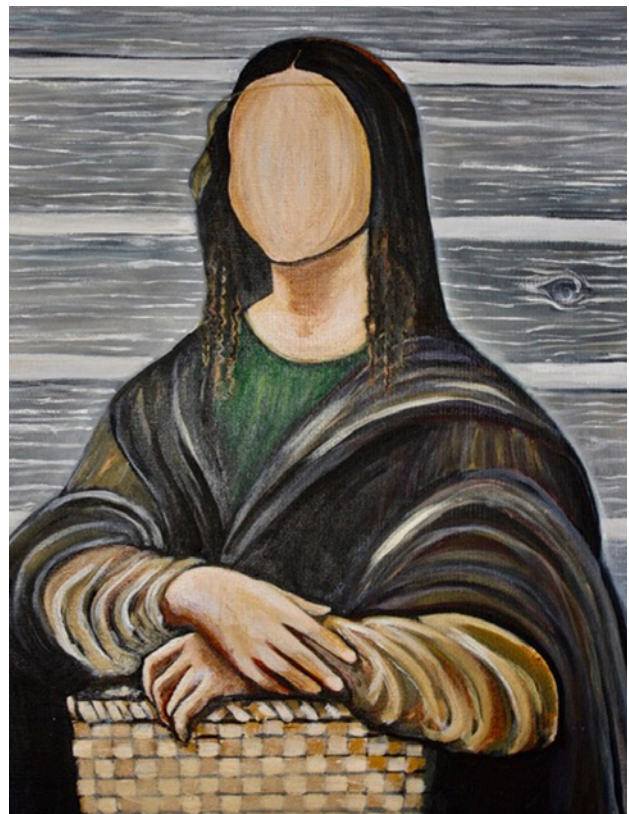


Figure 39 : Mona Lisa a fait un panier, tableau d'Elizabeth Doxtater

Section 5 : Mieux-être et avenir

«Nos enfants comptent sur la présence de leurs ancêtres forts et résilients. Ils ont nos chants, nos cérémonies et nos langues... Nos enfants vont surmonter la situation et s'épanouir. Je pense qu'à titre d'éducateurs, nous faisons notre part pour appuyer nos enfants sur la voie qui mène à une réconciliation authentique.»

– Ursula A. Doxtator, B.A., B. Éd.
Oneida du clan de l'ours,
Oneida Nation of the Thames,
réserve indienne 41

Voix et perspectives

Elizabeth Doxtator

Solstice et récits

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi les aînés des villages modernes affirment qu'il importe tant de faire assister nos enfants aux cérémonies?

Dans l'un de ces villages de jadis, huit garçons naquirent environ à la même époque, il y a de cela plusieurs années. Ces garçons étaient bons et forts. Ils maîtrisèrent rapidement de nombreuses habiletés importantes et étaient toujours prêts à apporter leur concours pour la cuisine. Ils apprenaient en posant des questions, beaucoup de questions!

Il arrivait fréquemment à ces garçons de partir ensemble pour de longues promenades afin d'explorer les bois et les terres qui entouraient leur village.

En vieillissant, les garçons remarquèrent qu'à certains moments de l'année, leurs parents et d'autres adultes quittaient ensemble le village.

Ils remarquèrent qu'ils se paraient alors de leurs plus beaux vêtements et qu'ils se munissaient de leurs meilleurs paniers. Souvent, les hommes emportaient avec eux les tambours et les hochets nécessaires pour accompagner les chants, et ils revêtaient leur coiffe la plus élaborée.



Figure 40 : Poupées de feuilles de maïs, par Angel Doxtater



Figure 41 : Poupées de feuilles de maïs, par Angel Doxtater

Curieux, les garçons décidèrent de suivre les adultes afin d'observer ce qui se passait. Plus tard, un jour, certains garçons remarquèrent que les paniers de leur hutte étaient remplis d'aliments spéciaux : galettes de soya, pain de maïs, viande de chevreuil. D'autres garçons virent que, dans les paniers de leurs parents, se trouvaient des mets particuliers, sucrés aux baies séchées et au sucre d'érable.

Certains adultes avaient préparé du jus de fraise, tandis que d'autres avaient apprêté une délicieuse bouillie de maïs. Puisque ces mets n'étaient pas offerts à tous, les garçons comprirent que les adultes se préparaient à partir.

Un des garçons regroupa alors les sept autres et, ensemble, ils mirent leur plan à exécution. Ils suivirent discrètement leurs parents au travers des bois, en faisant bien attention de ne pas être vus ni entendus. S'ils pensaient bien connaître les environs, ils n'étaient pas préparés pour ce qu'ils allaient y découvrir.

Au sommet d'une colline, à un endroit éloigné du village où ils ne s'étaient jamais aventurés, se trouvait un magnifique lieu qui abritait une vaste clairière entourée d'arbres matures. Au centre se trouvaient des bancs auprès desquels furent déposés les paniers remplis d'aliments.

Une fois tous les adultes assis, certains hommes prirent tour à tour la parole et entamèrent des chants. Les autres hommes et les femmes dansaient. Les garçons entendirent alors les chants les plus beaux qu'ils aient jusqu'alors entendus et observèrent les plus belles danses qu'ils aient jamais vues.

La cérémonie se terminant, les personnes présentes partagèrent tous leurs aliments. Peu de temps après, elles ramassèrent leurs paniers, leurs tambours et leurs hochets, quittèrent le lieu, puis rentrèrent à leur village.



Figure 42 : Poupées de feuilles de maïs,
par Angel Doxtater

Les garçons demeurèrent à cet endroit. Ils répétèrent alors les chants et les danses qu'ils venaient à peine d'observer. Seuls leur manquaient les aliments.

Le lendemain, chacun d'eux demanda à ses parents pourquoi il n'avait pas le droit d'assister aux cérémonies. Chacun obtint alors une réponse qui semblait dénuée de sens.

Un parent répondit : «Ce serait trop pénible pour toi de demeurer assis et d'écouter.»

Un autre parent proposa l'explication suivante : «Cela représenterait trop de travail pour toi.»

Les garçons eurent tôt fait de ne pas se satisfaire de telles excuses. Ils élaborèrent alors un autre plan : ils prépareraient des aliments, se rendraient à la clairière et tiendraient alors leur propre cérémonie.

Tôt, le lendemain matin, ils se réveillèrent et préparèrent les aliments dont ils avaient besoin pour leur cérémonie. Puis, ils quittèrent rapidement le village, en toute discrétion.

Ils parvinrent à l'endroit dégagé. Cet endroit leur semblait si majestueux. Ils demeurèrent ainsi, étreints par un sentiment d'émerveillement. Aucun d'entre eux ne pouvait comprendre pourquoi ils n'avaient pas été inclus. Ils commencèrent alors à mettre en place le nécessaire pour la tenue de leur cérémonie.

Au village, les parents s'affairaient à leurs tâches quotidiennes lorsqu'ils réalisèrent que les garçons avaient quitté les lieux sans dire où ils allaient. Certains eurent alors le sentiment que les garçons s'étaient rendus sur le lieu des cérémonies.

Les parents éprouvèrent alors un sentiment de gêne, estimant désormais qu'ils auraient dû faire participer leurs enfants aux cérémonies. Ils s'empressèrent donc de quitter le village pour aller parler à leur fils.

Un des garçons avait commencé à chanter, puis les autres s'étaient joints à lui et dansaient. Dès qu'ils entreprirent de danser, ils purent entendre des mouvements dans les bois avoisinants. Ils entendirent bientôt les cris de leurs parents leur demandant de rentrer à la maison en leur promettant que, désormais, ils les emmèneraient aux cérémonies.

Alors que les garçons dansaient et que leurs parents pleuraient, il se produisit un évènement extraordinaire. Les pieds des enfants se soulevèrent de terre.

La mère d'un garçon s'adressait à lui en criant, l'implorant de revenir. Sa voix était empreinte d'émotion. Le chanteur poursuivit ses chants et les garçons continuèrent de danser.

Or, le garçon baissa les yeux. Voyant sa mère et son père, il retomba au sol.

Les autres garçons continuèrent de danser et leur danse les souleva sans cesse plus haut. Rapidement, ils se retrouvèrent à danser dans le ciel, où ils poursuivirent leur danse.

Une nuit, au beau milieu de l'hiver suivant, le huitième enfant regarda vers le ciel et, à sa surprise, il put les observer danser immédiatement au-dessus de lui. Il comprit alors qu'était de nouveau venu le temps pour les habitants de reprendre le cycle des cérémonies d'action de grâce.



Figure 43 : Poupées de feuilles de maïs, par Angel Doxtater

Encore aujourd'hui, lorsque les Sept Étoiles dansent dans le ciel, elles nous rappellent que le cycle des cérémonies va bientôt commencer.

Nous nous souvenons aussi que les enfants comprennent l'importance des cérémonies et que nous devons toujours les faire participer lorsque nous rendons grâce.

Orihwí:yo ki ná:'a tsi yorihowá:nen onkwehonwe'néha ahontá:ti' ne onkwehón:we. Shi'kenikénhteron, takatáhsawen akewén:na akà:ronke' ahse'kén watyé:sen 'tho shikahá:wi akataweya'tá:ne' tsi nón:we shakotirihonnyén:ni's na Kanyen'kéha. Táhnnon nón:wa, íhsi nón:we oyé:ri niyohserá:ke yotohétstonh, táhnnon shè:kon wake'nikonhrahserón:ni' tsi éhtho niwakyatyé:renh.

Traduction française :

Manifestement, il importe que les peuples autochtones connaissent leur langue. Lorsque j'étais adolescent, j'ai commencé à apprendre ma langue ancestrale parce que j'avais accès à un programme communautaire d'apprentissage de la langue qui me permit d'apprendre le mohawk. Aujourd'hui, 10 ans plus tard, je suis toujours ravi de mon initiative.

– George Doxtater
Baccalauréat en linguistique,
Université McMaster
Maitrise en multilinguisme,
Université de Groningue, Pays-Bas
Mohawk du clan de la tortue,
réserve indienne Six Nations 40,
territoire de la rivière Grand

**George a fréquenté un externat indien fédéral sur le territoire des Six Nations, de la maternelle à la 8^e année.*

Appels à l'action

Les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ont été publiés le 2 juin 2015.



Figure 44 : Aubree Kanoranó : ron General.
Photo publiée avec l'aimable autorisation de
Vanessa McNaughton,
Mohawk du clan de la tortue.

Droits de l'enfant des Nations Unies¹⁶
*Il fut convenu, il y a fort longtemps
En l'an 59
Que comme les adultes ont des droits
Je devrais avoir les miens.*

*Les droits de l'enfant des Nations Unies
Et il y en a beaucoup
Pour commencer
Nous n'en nommerons que quelques-uns.*

*Le droit d'être en sécurité et d'apprendre
D'être entendu et de jouer
Et de pouvoir grandir
Et d'avoir une maison sûre pour y vivre.*

*L'accès à la santé
Et à la nutrition pour grandir
Un médecin ou un dentiste?
Je devrais avoir les deux.*

*J'ai droit à mon nom
Et à une nation de naissance
Le droit d'être libre
Pour mes jeunes années sur Terre.*

*Un droit à de l'air pur?
Et à de l'eau pour boire?
Si vous polluez la Terre
S'il vous plait, arrêtez-vous et réfléchissez.*

*Tous les ans, le 2 juin
Nous avons besoin que vous évoquiez
Les droits de l'enfant
Lors de notre propre journée spéciale!*

¹⁶ Inspiré de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, 1990).

De là où brule le feu

Le savoir autochtone engendre une compréhension unique et spécialisée de tous les domaines de la pensée et de la réflexion reconnus et valorisés par les systèmes de connaissances occidentaux, dont les champs de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

Néanmoins, le savoir autochtone est depuis longtemps privé du statut de système de connaissances légitime puisqu'il est perçu comme étant «primitif» et subordonné aux connaissances occidentales.

Si ces antécédents d'hostilité non contenue et de violence épistémique ont été lents à se transformer, une prise de conscience émerge lentement, auprès du grand nombre, quant à la valeur de l'application des savoirs autochtones aux contextes contemporains.

Aujourd'hui, le savoir autochtone continue d'avoir un apport extraordinaire aux progrès de la compréhension dans les domaines de l'histoire, du droit, de la linguistique, de la politique et de la gouvernance, des femmes et du genre, de la médecine, des soins infirmiers, du travail social, des interventions relatives aux droits de la personne, de la santé publique, de la technologie, de l'éducation, de la pharmacologie, de la psychologie, de l'astronomie, de l'architecture, de la chimie, de la biologie, de la physique,

des sciences environnementales et écologiques, de la gestion des ressources et de la faune, des études en agriculture... pour ne citer que ces domaines.

À bien des égards, les sciences occidentales entreprennent à peine de combler le fossé qui les sépare de ce que les peuples autochtones ont toujours su.

Le savoir autochtone est également impératif pour les recherches et l'éducation qui appuient la justice sociale et la durabilité écologique. Ces entreprises doivent s'appuyer sur l'expertise autochtone qui découle des luttes de tous les instants contre le colonialisme, de la perte de la biodiversité et de l'extraction des ressources par les entreprises.

L'expertise autochtone, qui découle des liens entretenus avec la terre, existe depuis un millénaire.

– Theresa McCarthy,
Onondaga du clan du castor,
réserve indienne Six Nations 40

Theresa McCarthy occupe actuellement le poste de professeure associée d'études autochtones à l'Université d'État de New York à Buffalo.

Le Groupe des Six

Le Groupe des Six est un groupe populaire de six jeunes artistes des Six Nations du territoire de la rivière Grand.

Nous employons le symbole des six pinceaux attachés ensemble. Nous avons adapté ce symbole de la Grande Loi de la paix, du pouvoir et du bon esprit haudenosaunee, où sont reliées ensemble cinq flèches pour symboliser la force qui est la nôtre lorsque nous nous unissons.

Nous trouvons l'unité par l'art!

Nous sommes les futurs visages du monde de l'art autochtone, partie du village global.



Figure 45 : L'unité par l'art. Photo publiée avec l'aimable autorisation d'Elizabeth Doxtater.



Figure 46 : Jeunes artistes du Groupe des Six : DaeLynn Doxtater, Mya Warner, Imani Mitten, Sydnie Thomas, Josy Thomas. Absente de la photo : Emily Pitts. Photo d'Elizabeth Doxtater.



Figure 47 : Œuvre de DaeLynn Doxtater, Oneida du clan de la tortue



Figure 48 : Œuvre de Mya Warner, Cayuga du clan de la tortue



Figure 49 : Œuvre d'Imani Mitten, Mohawk du clan de l'ours



Figure 50 : Œuvre de Sydnie Thomas, Mohawk du clan de la tortue

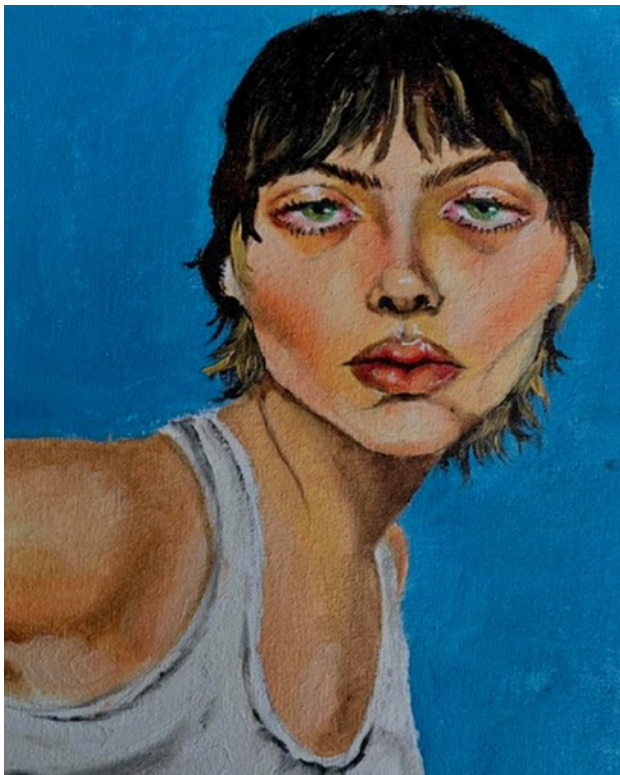


Figure 51 : Bons jours, par Josy Thomas,
Mohawk du clan de l'ours

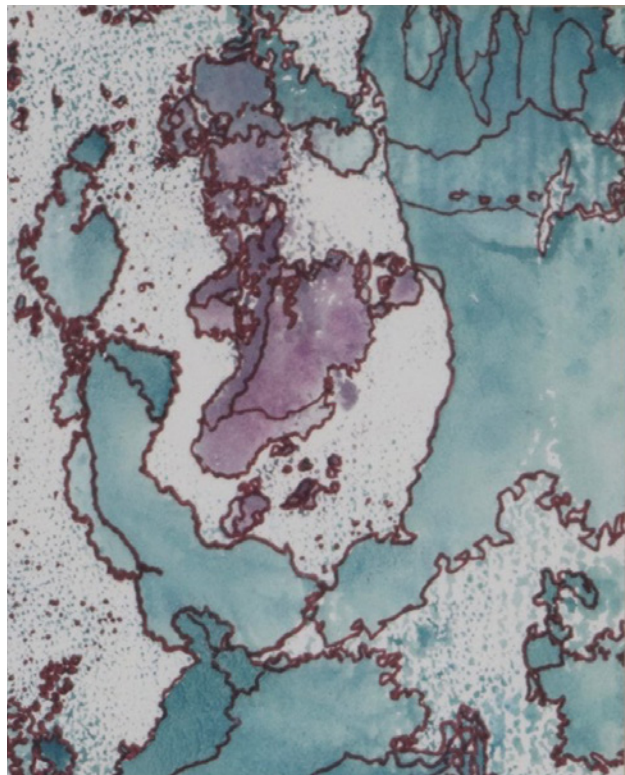


Figure 52 : Œuvre d'Emily Pitts,
Mohawk du clan de la tortue

Elizabeth Doxtater présente ses poupées de feuilles de maïs

En ce moment, le mot du jour est «décoloniser». Dans les modèles de guérison associés à la décolonisation, l'accent demeure mis sur «eux» (les colonisateurs). En effet, la guérison nous est fournie par «eux». Une telle approche maintient le précepte selon lequel nous sommes les bénéficiaires passifs du ressourcement; nous attendons le ressourcement. Cette approche crée l'illusion que nous sommes dénués de pouvoir (Doxtater, 2016).

Les Trois Sœurs



Figure 53 : Les Trois Sœurs fait actuellement partie de la collection du Musée canadien de l'histoire à Gatineau (Québec). Poupées de feuilles de maïs et matériaux mixtes, par Elizabeth Doxtater.

J'ai relevé le défi de façonner les plus belles poupées de feuilles de maïs qu'il m'était possible de créer et de les présenter au public. Mon idée était que chacun pourrait se rappeler les magnifiques choses que nous pouvons créer. Il arrive parfois que notre esprit s'embrouille, pliant sous le poids d'un deuil sans fin. Lorsque nous tentons de redresser notre esprit, cela peut sembler impossible. Si nous restons inactifs, le traumatisme risque de se manifester au sein de nos communautés et cela pourrait être interprété comme faisant partie de notre identité même. Il est facile de se sentir mal, trop impuissant pour tenter de contribuer au ressourcement collectif. Cette tâche peut sembler si accablante qu'on a alors l'impression de déposer une minuscule goutte d'eau sur un énorme incendie. Que puis-je véritablement faire pour aider?



Figure 54 : La norme de déontologie «intégrité», tableau d'Elizabeth Doxtater

Les poupées de feuilles de maïs de la photo représentent la trinité haudenosaunee de la subsistance appelée *Tsyonhéhkwen* (les Trois Sœurs) :

ó:nenhste (maïs)
osahé:ta (haricot)
onon'ónsera (courge).

Lorsque leurs semences sont plantées et poussent ensemble, chaque plante joue un rôle essentiel pour reconstituer ce que les autres prélèvent du sol. Ces trois plantes constituent un modèle de travail à l'unisson. Les plants de maïs poussent à la verticale, vers le soleil, tout en faisant office de treille aux haricots grimpants et à certaines petites pousses de la courge, qui nouent ces trois plantes ensemble.

Les vignes de la courge, de plus grande taille, s'étendent et demeurent proches du sol. Les petites épines pointues qui ornent les feuilles et les vignes agissent comme un mécanisme de protection de chacune de ces trois plantes, avec un effet dissuasif sur les petits prédateurs.

Ó:nenhste est la plus grande des trois plantes. Elle s'est vu conférer son propre mécanisme de protection. En effet, chaque épi est entouré de feuilles qui protègent chaque grain qui le compose, sur chaque plant, dans chaque champ, tous les ans, pour un si grand nombre d'années à venir qu'il est impossible de les dénombrer. La feuille protège le grain de maïs depuis l'époque de la Création et elle continue, à ce jour, de s'acquitter de son mandat.

Tsyonhéhkwen, les Trois Sœurs, nous rappellent que, si nous nous identifions aux forces de chacun et nous reconnaissons et apprécions mutuellement nos différences, nous pouvons tous en tirer bénéfice.



Figure 55 : Ó:nenhste, par Elizabeth Doxtater

Tsyonhéhkwén forment la base d'un régime sain dans la vie haudenosaunee. Encore aujourd'hui, on célèbre le fait qu'elles se soient toujours acquittées de leur tâche, qui consiste à assurer la santé des gens qui ont protégé les semences et continué la récolte.

Il y a environ 1 000 ans, le Pacificateur est venu enseigner le *Kaienarokowa* (la Grande Loi). À cette époque, le maïs était utilisé en guise d'outil qui permettait de manipuler les guerriers affamés en échange de leurs secrets dans l'art de la guerre, ce qui perpétuait les conflits entre les nations.

Lorsque les peuples entreprirent de souscrire à la Grande Loi, *ó:nenhste* put être utilisé pour veiller à ce que chaque membre de chaque nation soit convenablement nourri pour profiter d'un corps sain et d'un esprit sain. Ces derniers constituaient des principes essentiels de la Grande Loi qui contribuent à la paix intérieure. Plutôt que de pratiquer la guerre, les citoyens s'emploieraient désormais à travailler ensemble à la promotion et à la protection de la paix en plantant, en récoltant et en entreposant ensemble leurs récoltes.

La feuille de maïs constituait une partie essentielle de ce processus. Elle a de nombreuses applications : elle est utilisée lors des cérémonies, en cuisine, pour fabriquer des tapis et des jouets. Une fois détachée de l'épi, tout en y demeurant en partie maintenue, la feuille est tissée avec les feuilles d'un autre épi afin de composer des séries d'épis qu'on prend pour les sécher, ce qui facilite le stockage du maïs durant les mois d'hiver. Après chaque récolte, de nombreuses familles disposaient encore de 100 tresses de maïs accrochées aux poutres.

Je me sers des feuilles de maïs pour façonner des poupées traditionnelles dépourvues de visage. Je crée des dioramas avec les poupées afin de représenter des récits et des enseignements. La feuille de maïs qui protège les grains de maïs protège désormais également les récits et les enseignements.

Ces poupées sont toujours dépourvues de visage pour nous rappeler le sentiment d'humilité qui découle du récit traditionnel qui suit.

Jadis, une magnifique poupée de feuilles de maïs fut envoyée pour divertir les enfants lorsque leurs parents devaient travailler. Elle se déplaçait d'un village à l'autre pour assumer ses fonctions. Les enfants l'adoraient et elle adorait les enfants.

Les habitants des différents villages disaient qu'elle était extrêmement jolie. Elle fut prise de curiosité et, un jour, tandis qu'elle se déplaçait d'un village à l'autre, elle s'assit au bord de l'eau pour observer exactement ce dont chacun lui parlait.

~ Ouh la la! ~

Elle ne pouvait pas en croire ses yeux! Elle était la plus jolie chose qu'elle ait jamais vue! Elle tenta de retourner à son travail, mais elle était si distraite qu'elle entreprit bien vite de consacrer plus de temps à admirer son reflet qu'à s'acquitter de ses tâches.

Les adultes commencèrent à éprouver une certaine frustration et prirent d'autres dispositions pour subvenir aux besoins de leurs enfants. On rappela à la magnifique poupée qu'elle avait une tâche importante, mais qu'elle l'avait négligée. On lui confia donc une nouvelle besogne.

Son visage lui fut retiré pour lui rappeler que ses responsabilités étaient plus importantes que son apparence. Ce geste fut posé plus pour apaiser les habitants qu'à titre de punition pour la poupée.

Bien que les enfants puissent toujours jouer avec elle, elle rappellerait désormais à tous que la véritable beauté puise sa source dans le fait d'assumer ses propres responsabilités et de partager les dons qui nous ont été donnés.

À ce jour, la poupée jouit toujours d'une grande admiration pour sa beauté, bien qu'elle soit dépourvue de visage.



Figure 56 : Sans visage, par Elizabeth Doxtater

Sur la voie du mieux-être

Les ancêtres connaissaient une vie de constante gratitude pour la force qui leur avait été donnée afin de subvenir aux besoins de leur famille et de leur village. Ils rendaient grâce pour ce qui leur avait été donné naturellement et pour ce que recelait leur potager. Ils acceptaient de partager l'abondance de la terre, ne récoltaient que ce qui était nécessaire et la protégeaient afin de veiller à ce que les générations futures puissent en faire de même. Cette approche traditionnelle visait à léguer un héritage éternel aux «visages à venir».

Les communautés autochtones continuent de récupérer leur héritage du génocide culturel facilité par les abus législatifs, ce qui a contribué à nous priver de tout ce qui représente l'identité nationale.

Des tentatives délibérées ont visé à dissimuler et à effacer discrètement ces politiques de la connaissance et de la mémoire publiques.

Malgré cela, nous reconnaissons maintenant que nombreuses furent les situations dans lesquelles des personnes prétendant être des pédagogues et des envoyées de Dieu sont entrées dans des communautés autochtones et ont commis des actes nuisibles envers les enfants et les familles, sous le couvert de l'éducation occidentale. Ces actes ont été tolérés par les églises et financés par le gouvernement fédéral. Pour de nombreux peuples autochtones, le système d'éducation incarne tout : de l'excellence dans la réussite scolaire aux traumatismes intergénérationnels, qui se poursuivent.

Se remettre des traumatismes infligés aux communautés autochtones sur des générations n'est pas un problème autochtone. Il s'agit de se remettre des abus conçus intentionnellement, qui ont ciblé des enfants, déchiré des familles, endommagé des villages et des communautés, mais surtout qui ont laissé un effet durable sur notre humanité collective.

Avant même que la Confédération ait été conclue, les leaders politiques ont ouvertement milité en faveur de ces abus.

Pendant ce temps, les communautés autochtones ont entendu peu de défenseurs qui ont ouvertement rejeté la rhétorique abusive et les revendications de privilèges fondées sur le racisme. Cette réalité continue d'avoir une incidence sur l'établissement de liens de confiance entre les communautés autochtones et le système d'éducation.

Les pédagogues doivent être conscients de la position adoptée par les élèves, par les étudiants, par les familles et par le personnel autochtones par rapport au contexte historique et aux répercussions législatives qui subsistent.

Peut-être éprouvez-vous le sentiment d'être dépassé en vous demandant ce que vous pouvez faire pour contribuer au ressourcement?

Une minuscule goutte d'eau

Il y avait un énorme incendie de forêt. Tous les grands animaux qui y vivaient observaient la scène avec incrédulité. Certains pleuraient, d'autres se plaignaient.

Apparut alors un petit colibri. Il battit des ailes et écouta les animaux un instant. Puis, il s'éloigna.

À son retour, il portait dans son bec une minuscule goutte d'eau. Il vola en destination de l'incendie et déposa la goutte tout au sommet du brasier. Certains des animaux s'esclaffèrent alors : «Mais que penses-tu faire là?» Le petit oiseau répondit : «Je fais tout ce que je peux!»

Les poupées *Tsyonhéhkwen* représentent ma minuscule goutte d'eau. Elles rappellent aux personnes qui les regardent que nous provenons d'une magnifique et riche culture qui célèbre nos valeurs, notre savoir et nos pédagogies dans nos interactions entre nous et avec l'ensemble de la Création.



On évoque couramment la décolonisation pour décrire ce formidable périple sur la voie du mieux-être. Cependant, cela repose sur le précepte selon lequel les communautés autochtones ont besoin que des stratégies de guérison ou de ressourcement soient élaborées, mises de l'avant et sanctionnées pour elles par les colonisateurs. Bref, on veille à ce que les colonisateurs restent au centre.

Or, comme *Tsyonhéhkwen*, nous puisons de la force les uns dans les autres. Alors que se poursuit notre périple, les peuples autochtones et les partenaires de traités peuvent travailler de manière réparatrice sur la voie du mieux-être éducationnel autochtone.

Comptant sur les partenaires de traités à titre d'alliés et de témoins, nous allons de l'avant, ensemble, sachant que nous sommes résilients. Nous serons toujours ici et nous nous définissons nous-mêmes. Nous savons que nous pouvons tout faire. Nous cheminons vers un avenir meilleur, en connaissant notre potentiel collectif.

Notre périple réparateur ensemble se poursuit...

– Elizabeth Doxtater
Mohawk du clan de la tortue,
réserve indienne Six Nations 40,
territoire de la rivière Grand

Section 5 : Pour pousser la réflexion

1

Réfléchissez au droit des peuples autochtones, à titre de nations souveraines, de participer pleinement à des discussions pertinentes et d'élaborer des recommandations en matière de réconciliation et de mieux-être.

2

Réfléchissez à la diversité des contributions des peuples autochtones à divers domaines de connaissances (p. ex., sciences, santé, éducation, droit, médecine).

3

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la rafle des années soixante, visionnez le documentaire de l'Office national du film de 2017 intitulé *Naissance d'une famille* réalisé par Tasha Hubbard. Comment les préjugés et les hypothèses qui ont rendu possible la rafle des années soixante se perpétuent-ils aujourd'hui?

Conclusion

Questions et réflexion : relever les appels à l'action et les principes personnels qui sous-tendent la vie professionnelle

Questions

Nous souhaitons sincèrement remercier celles et ceux qui s'emploient à mieux comprendre l'expérience des externats indiens fédéraux.

Le mieux-être éducationnel autochtone nécessite une série de mesures réparatrices basées sur l'espoir, l'honnêteté, l'amour, le respect mutuel et la confiance.

1

Réfléchissez à votre expérience, à votre contexte, à vos relations et à votre compréhension sur les plans personnel et professionnel.

2

Réfléchissez sur la façon dont la présente ressource fait la lumière sur des pans historiques qui ont été dissimulés ou omis du programme d'études.

3

Réfléchissez à la façon dont les normes de déontologie et d'exercice de la profession enseignante peuvent servir à des activités de perfectionnement professionnel continu visant à orienter l'enseignement.

4

Réfléchissez aux responsabilités éthiques individuelles et collectives à titre de partenaires des traités.

5

À titre de partenaire de traités, créez des appels à l'action et contribuez-y afin d'améliorer les connaissances accessibles dans un contexte personnel et professionnel à l'appui de la commémoration, de l'éducation et du ressourcement/mieux-être.

Réflexion

Un groupe de professionnels du domaine de l'éducation a répertorié les pistes de réflexion générale suivantes dans le cadre de leurs propres appels à l'action personnels et professionnels, en réponse au périple réparateur.

Elles visent à servir d'inspiration pour élaborer de nouveaux appels à l'action au sein de votre communauté pédagogique.

Les membres de l'Ordre incarnent un ensemble de cultures et de traditions qui englobent des pédagogues autochtones au sein de communautés autochtones. Ces distinctions pourraient amener des pédagogues à transformer la nature de leur participation; leur rôle de témoin se substituant alors au rôle de participant.

«La façon dont nous éduquons nos enfants et nous éduquons nous-mêmes doit changer.»

– (CRV, 2015a, p. 346)

J'entame mon périple réparateur :

À titre de partenaire de traités et de pédagogue, je suis appelé(e) à enrichir, à créer, à faire progresser et à raviver cette relation. Je sais que ce périple réparateur soulèvera certains malaises, mais les possibilités de croissance et de réconciliation importent beaucoup plus que ces malaises.

- Quelle est ma compréhension de mon rôle à titre de partenaire de traités?
- Comment suis-je mobilisé(e) par ce partenariat?
- Comment mes appels à l'action appuieront-ils cette relation?
- Comment les résultats souhaités de mes appels à l'action cadrent-ils avec les aspects relatifs à la commémoration, à l'éducation et au mieux-être?
- Qui ces appels à l'action mettent-ils en cause?
- De quoi ai-je besoin pour mettre en application mes appels à l'action?

Mes appels à l'action sont les suivants :

Je poursuis mon périple réparateur :

- Comment saurai-je si je contribue au périple réparateur?
 - Quelles connaissances et quelle croissance ces appels à l'action ont-ils permis de susciter?
 - Quelles sont mes prochaines étapes?
 - Mes appels à l'action contribuent-ils au mieux-être éducationnel autochtone?
-

LE BON ESPRIT



Les enseignements du Bon Esprit nous ont enseigné
Que nous devons être reconnaissants pour tout ce que
nous avons

Lorsque nous puisons la sève des érables
Ou ressentons la brise fraîche du printemps
Lorsque nous voyons les étoiles scintiller
Lorsque le tonnerre gronde, nous écoutons
Lorsque nous voyons le Soleil ou la Lune
Ou ramassons des fraises en juin
Lorsque nous semons nos graines en rangées
Et avons la force d'en prendre soin au fur et à mesure
qu'elles poussent.

Nous rendons grâce pour cela, mais ce n'est pas tout
Nous rendons grâce pour la récolte en automne
Puis nous nous réunissons
Et nous nous montrons reconnaissants pour tout ce
qui a été fait

Nous rendons grâce pour toutes les saisons
Et pour de nombreuses autres raisons
Nous rendons grâce pour la naissance d'un bébé
Mais nous savons que, certains jours, nous serons endeuillés
Or, nous continuons néanmoins de rendre grâce pour ce que
nous donne la vie
Et nous continuons de rendre grâce pour tout.

Les enseignements du Bon Esprit sont des cadeaux
Que nous ne pouvons redonner
Qu'en nous conduisant bien
L'intégrité, l'empathie, la confiance, le respect et l'amour
Sont les enseignements du Bon Esprit auxquels nous
devons penser
Et les personnes qui tentent d'adopter ce mode de vie
Pratiquent ce que les enseignements disent.

Les enseignements du Bon Esprit nous ont enseigné
Que nous devons rendre grâce pour tout ce que nous avons.

Mot de la fin

Est venu le moment où, à nouveau, nous écouterons tous les mots prononcés pour rendre grâce. Ceux-ci sont prononcés dans un même état d'esprit auquel nous aspirerons tous pour remercier notre Créateur.

Est venu le moment où, à nouveau, nous remercions les différents peuples. Par nos prières, nous souhaitons que tous se retrouvent en paix parmi nous. Tel est notre état d'esprit.

Est venu le moment où, à nouveau, nous remercions notre Terre-Mère. Nous adressons nos remerciements pour toutes les entités naturelles qu'elle abrite en son sein. Tel est notre état d'esprit.

Est venu le moment où, à nouveau, nous remercions celui qui a façonné nos corps. Tel est notre état d'esprit.

Est venu le moment où nous invitons tous les Quatre Résidents du Ciel à veiller sur nous, alors que nous rentrons vers nos maisons.

Nos esprits sont désormais libres de retourner aux questions qui nous préoccupent. Est venu le moment de délier nos nombreux esprits.

C'est tout – *onen ehto*.

Nous nous définissons nous-mêmes.

Nous cheminons vers un avenir meilleur, connaissant notre potentiel collectif.

Nous savons que nous pouvons tout accomplir.

Nous sommes toujours ici.

Nous serons toujours ici.

Annexe 1

Le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, énonce 94 appels à l'action. Voici ceux qui concernent le domaine de l'éducation :

L'éducation

- 6) Nous demandons au gouvernement du Canada d'abroger l'article 43 du *Code criminel*¹⁷ du Canada.
- 7) Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer, de concert avec les groupes autochtones, une stratégie conjointe pour combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones.
- 8) Nous demandons au gouvernement fédéral d'éliminer l'écart entre le financement en matière d'éducation qu'il verse pour les besoins des enfants des Premières Nations qui fréquentent des écoles dans les réserves et celui qu'il accorde pour les besoins des enfants des Premières Nations qui fréquentent des écoles à l'extérieur des réserves.
- 9) Nous demandons au gouvernement fédéral de préparer et de publier des rapports annuels sur le financement en matière d'éducation destiné aux enfants des Premières Nations dans les réserves par comparaison avec celui dont bénéficient les enfants des Premières Nations à l'extérieur des réserves, ainsi que sur les niveaux de scolarisation et le revenu des membres des peuples autochtones par rapport aux non-Autochtones au Canada.
- 10) Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer de nouvelles dispositions législatives sur l'éducation des Autochtones, avec la pleine participation et le consentement éclairé des peuples autochtones. Plus précisément, nous demandons à ce que ces dispositions comprennent un engagement à l'égard d'un financement suffisant et intègrent des principes qui se traduisent par la réalisation de ce qui suit :
 - i) fournir un financement suffisant pour combler les écarts mentionnés sur le plan des niveaux de scolarisation en une génération;
 - ii) améliorer les niveaux de scolarisation et les taux de réussite;
 - iii) élaborer des programmes d'études adaptés à la culture;
 - iv) protéger le droit d'utiliser les langues autochtones, y compris en ce qui touche l'enseignement de telles langues dans le cadre de cours crédités;
 - v) voir à ce que les parents et la collectivité puissent assumer la responsabilité et le contrôle du système scolaire qui les concerne, et à ce qu'ils soient tenus de rendre des comptes à cet égard, de manière semblable à la situation des parents dans le système scolaire public;
 - vi) permettre aux parents de participer pleinement à l'éducation de leurs enfants;
 - vii) respecter et honorer les relations découlant des traités.

¹⁷«Tout instituteur, père ou mère, ou toute personne qui remplace le père ou la mère, est fondé à employer la force pour corriger un élève ou un enfant, selon le cas, confié à ses soins, pourvu que la force ne dépasse pas la mesure raisonnable dans les circonstances.»

11) Nous demandons au gouvernement fédéral de fournir un financement adéquat pour remédier à l'insuffisance des places disponibles pour les élèves des Premières Nations qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires.

12) Nous demandons au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et territoriaux de même qu'aux gouvernements autochtones d'élaborer des programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture des familles autochtones. (CRV, 2015a, p. 348-350)

Voici les appels à l'action concernant l'éducation pour la réconciliation :

L'éducation pour la réconciliation

62) Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en consultation et en collaboration avec les survivants, les peuples autochtones, et les éducateurs, de :

- i) rendre obligatoire, pour les élèves de la maternelle à la douzième année, l'établissement d'un programme adapté à l'âge des élèves portant sur les pensionnats, les traités de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada;
- ii) prévoir les fonds nécessaires pour permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire de former les enseignants sur la façon d'intégrer les méthodes d'enseignement et les connaissances autochtones dans les salles de classe;
- iii) prévoir le financement nécessaire pour que les écoles autochtones utilisent les connaissances et les méthodes d'enseignement autochtones dans les salles de classe;
- iv) créer des postes de niveau supérieur au sein du gouvernement, à l'échelon du sous-ministre adjoint ou à un échelon plus élevé, dont les titulaires seront chargés du contenu autochtone dans le domaine de l'éducation.

63) Nous demandons au Conseil des ministres de l'éducation (Canada) de maintenir un engagement annuel à l'égard des questions relatives à l'éducation des Autochtones, notamment en ce qui touche :

- i) l'élaboration et la mise en œuvre, de la maternelle à la douzième année, de programmes d'études et de ressources d'apprentissage sur les peuples autochtones dans l'histoire du Canada, et sur l'histoire et les séquelles des pensionnats;
- ii) la mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires en ce qui a trait aux programmes d'enseignement liés aux pensionnats et à l'histoire des Autochtones;
- iii) le renforcement de la compréhension interculturelle, de l'empathie et du respect mutuel;
- iv) l'évaluation des besoins de formation des enseignants relativement à ce qui précède.

64) Nous demandons à tous les ordres de gouvernement qui fournissent des fonds publics à des écoles confessionnelles d'exiger de ces écoles qu'elles offrent une éducation religieuse comparative comprenant un segment sur les croyances et les pratiques spirituelles autochtones élaboré conjointement avec des aînés autochtones.

65) Nous demandons au gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, et en collaboration avec les peuples autochtones, les établissements d'enseignement postsecondaire, les éducateurs de même que le Centre national pour la vérité et réconciliation et ses institutions partenaires, d'établir un programme national de recherche bénéficiant d'un financement pluriannuel pour mieux faire comprendre les facteurs associés à la réconciliation. (CRV, 2015a, p. 362-363.)

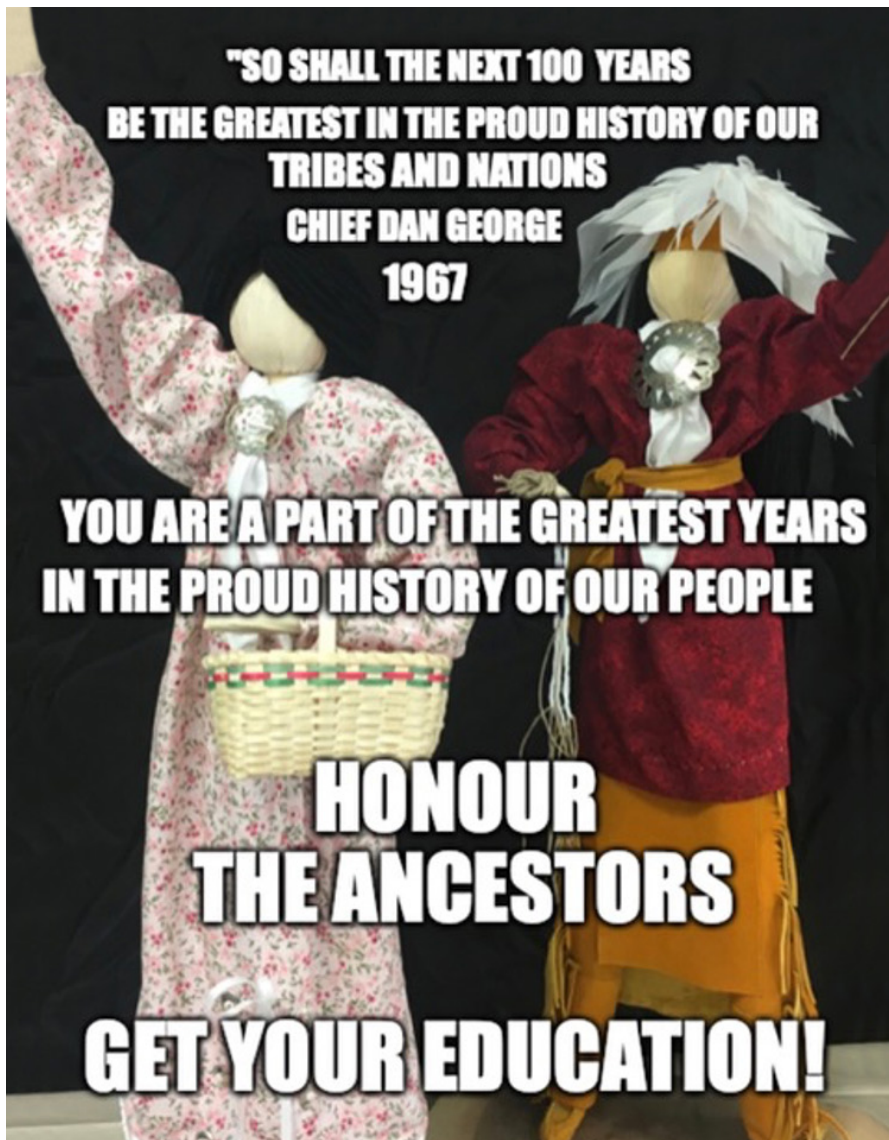


Figure 57 : Tiré du discours de 1967 du chef Dan George Lamentation sur la Confédération, Poupées de feuilles de maïs et matériaux mixtes, par Elizabeth Doxtater

Traduction française :

Que les 100 prochaines années soient les meilleures de la fière histoire de nos tribus et de nos nations.

Chef Dan George, 1967

Vous faites partie de nos meilleures années dans la fière histoire de notre peuple.

Honorez les ancêtres.

Obtenez une éducation!

Références

- Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). (2015a). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer_la_verite_reconcilier_pour_lavenir-Sommaire.pdf
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). (2015b). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : appels à l'action*. https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf
- Doxtater, E. (2016). *Art of peace*. Everything Corn Husk.
- Doxtater, E. (2018). *Dreamfast: A trail of stories to lead you home*. Everything Corn Husk.
- Facing History & Ourselves. (s. d.). *Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul Indien au Canada*. <https://www.facinghistory.org/vies-volees/contexte-historique/jusqu-a-ce-qu'il-ny-ait-plus-un-seul-indien-au-canada>
- Forester, B. (2021, 12 janvier). Residential school deniers, white supremacists biggest barrier to reconciliation says Murray Sinclair. *APTN National News*. <https://www.aptnnews.ca/national-news/residential-school-deniers-white-supremacists-biggest-barrier-to-reconciliation-says-murray-sinclair>
- Gouvernement du Canada. (2021, 8 mars). *Loi sur les Indiens : version de l'article 122 du 2002-12-31 au 2014-12-15. Loi sur les Indiens* (LRC, 1985, chap. I-5). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/section-122-20021231.html>
- Gouvernement du Canada. (2021, 15 avril). *Principe de Jordan*. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1568396042341/1568396159824>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (1990, 2 septembre). *Convention relative aux droits de l'enfant*. <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>
- Historica Canada. (s. d.). *Les pensionnats indiens au Canada : histoire et héritage*. http://education.historicacanada.ca/files/621/Guide_pedagogique_Pensionnats_indiens_Histoire_et_heritage_FINAL.pdf
- Mississaugas of the Credit First Nation. (2018, 9 mars). *Ontario investing in Indigenous language revitalization*. <http://mncfn.ca/ontario-investing-in-indigenous-language-revitalization>
- Nations Unies. (2007, 13 septembre). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf
- Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. (2018, 8 novembre). *Mission, vision, valeurs et priorités stratégiques*. OEEO. <https://www.oct.ca/fr-ca/about-the-college/mission-vision-values>
- Ryerson, E. (1847, 26 mai). *Report of Dr. Ryerson on industrial schools*. Education Office, Toronto. <https://collections.irshdc.ubc.ca/index.php/Detail/objects/9435>
- Sénat des États-Unis. (1988, 5 octobre). *H.Con.Res.331*. <https://www.senate.gov/reference/resources/pdf/hconres331.pdf>



**Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario**

L'organisme de réglementation
de l'enseignement en Ontario

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et des
enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
oeeo.ca